L'action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LIV — NO 11 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 MARS 1966

Bibliothèque des Jeunes 15 juin 1966—236

En juin prochain

Le Conseil Economique Régional Lanaudière sera fondé définitivement

Après une journée d'études fort bien remplie et la causerie de l'abbé Antonio Villeneuve, curé de Notre-Dame-du-Rosaire, au Lac St-Jean, secrétaire de l'Association de la Basse-Péribonka, qui a donné son expérience personnellement vécue d'un conseil économique, le président du conseil d'administration provisoire du C. E.R. Lanaudière, M. Pierre Major, a invité les membres présents à une autre réunion, en juin prochain, pour adopter des tructures définitives et créer de façon permanent le Conseil économique régional Lanaudière, dont la juridiction couvre tout le territoire des comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm. Plus de 175 personnes, dont plusieurs dames, ont participé activement au travail de discussion des comités de tourisme, industrie, agriculture et services municipaux.

Nombre de suggestions ont été lancées, étudiées et discutées au cours de cette journée.

Tourisme:

M. Jean Ranger, directeur du C.E.R., présidait le comité du tourisme qui a suggéré une méthode de travail pour arriver à organiser cette industrie sur le plan local et régional: inventaire des possibilités, création d'un comité d'hospitalité, éducation du tourisme local, création d'une commission municipale du tourisme avec un budget s'élevant à 2% du budget total de la municipalité.

La discussion en séance public a amené un voeu au C.E.R. de travailler à l'amélioration de la Voirie régionale. Le maire de Rawdon, M. Vital Perreault, a également parlé d'une publicité régionale; il a déclaré que le village de Rawdon avait dépensé $100,000. pour le réaménagement des chutes Darwin, en vue de l'Expo 67.

Agriculture:

Le comité de l'agriculture, présidé par M. Anthime Charbonneau, a étudié le rapport déjà présenté au C.E.R., dans la première phase de son travail. On a insisté sur le besoin de formation des cultivateurs.

Le comité a également recommandé l'augmentation de la productivité par unité de fermes, la consolidation des fermes, une participation plus grande des cultivateurs aux organismes de mises en marché, l'assurance-récolte, etc.

Un projet précis sur lequel le C.E.R. devait travailler, dans le domaine de l'agriculture, serait le drainage des terres noires de Lanoraie et Lavaltrie qui pourrait redonner au territoire de la région 30,000 âcres de terres cultivables.

Industrie:

Ce comité a répondu à cinq questions:

Quels sont les facteurs de localisation industrielle?

Les efforts de promotion industrielle sont suffisants?

Une organisation régionale serait-elle profitable au développement industriel?

Quel devrait être le type de cette organisation régionale?

Serait utile d'organiser une société régionale de financement?

Après avoir établi les facteurs de localisation industrielle et avoir trouvé insuffiants les efforts faits dans la promotion industrielle le comité a conclu que le Conseil économique régional était l'organisme à créer pour unir les forces de la région. Suggérant, en passant, une amélioration de la qualité des administrateurs municipaux, le comité a également proposé l'étude d'un projet de société régionale de financement.

Services municipaux:

Le comité municipal a surtout étudié les possibilités d'intégration des services municipaux. Il a recommandé de trouver des experts pour établir un plan directeur d'urbanisme pour la région de même que d'étudier la rentabilité d'une usine de compostage. Dans les services, qui devraient être régionalisés, on a inclus les loisirs.

Le comité a suggéré un dialogue entre tous les maires de la région, ce dialogue pouvant être organisé par le C.E.R. Lanaudière.

8974 infractions aux règlements de circulation

La police municipale a enregistré 8,974 infractions aux règlements de circulation au cours de 1965. C'est M. Maurice Lévesque, directeur des services municipaux, qui a déposé au conseil, lundi soir dernier, cette compilation du travail du service de police.

La part du lion comprend les fautes contre le bon stationnement, les constables ont servi 7152 billets aux contrevenants. On compte 472 infractions pour vitesse, 298 pour avoir brûlé un feu de circulation, 348 pour négligence à faire un arrêt obligatoire, 75 pour conduite alors que les facultés étaient affaiblies, deux, pour avoir klaxonné inutilement et une seule infraction pour conduite sans permis.



Ont-ils dit oui? ont-ils dit non?

Notre photographe a saisi M. Paul Gendron, directeur du Service de la Récréation et l'échevin Bertrand Malo, au moment où, à titre de citoyens, ils allaient répondre à la question posée par les autorités municipales sur le site de l'hôtel de ville.

A dix heures ce matin, à peine 325 électeurs s'étaient présentés pour exprimer leur opinion. La Cité de Joliette compte plus de 5,500 électeurs propriétaires et locataires.

Sur la photo les fonctionnaires municipaux agissant comme officiers de scrutin: Mlle Monique Landreville, MM. J.-Alfred Gariépy et Marcellin. Ferland.

Le Jubilé Conciliaire diocécain

Afin d'aider les fidèles à mieux suivre le déroulement des instructions qui font l'objet de notre jubilé diocésain, voici les thèmes traités. (Dans nos éditions, nous indiquons en lettres majuscules le sujet du mercredi suivant.)

I—La Communauté chrétienne, le Peuple de Dieu
1. Sa nécessité (Mge Jetté)
2. Elle domine l'enseignement de Vatican II (Mgr Jetté)
3. Ce qu'elle est (Mgr Jetté)
4. Comment la bâtir (Mgr Jetté)
5. Qui doit la bâtir? (Mgr Jetté)

II—Oecuménisme et techniques de diffusion (Abbé André Desrochers)

III—Education (Père Irénée)

IV—Vocation (Père Irénée)

V—Laïcs (Père Irénée)

VI—Eglises orientales (Mgr René Bounadère)

VII—LITURGIE (Mgr Lucien Sylvestre)

VIII—Liberté religieuse (Abbé Louis Germain)

N. B. — Les divers responsables paroissiaux ou diocésains (groupements sociaux, etc.) peuvent convoquer plus spécialement leurs membres à l'une ou l'autre des manifestations du Jubilé.



"Le prêtre doit s'intéresser aux problèmes humains de son milieu". Le curé Antonio Villeneuve explique ici, aux participants du Colloque 66, l'expérience qu'il a vécu avec l'Association de la Basse-Péribonka.

Le prêtre doit être présent dans le monde d'aujourd'hui

En m'inspirant de la mystique des encycliques "Mater et Magistra" et de "Pacem in terris", ainsi que du schéma 13 du Conseil Vatican II, j'ai conclu que le prêtre doit être présent dans le monde d'aujourd'hui et s'intéresser à tout ce qui est humain pour pratiquer la vraie justice social" a déclaré l'abbé Antonio Villeneuve aux assistants du Colloque 66, organisé par le Conseil Economique régional Lanaudière, Curé de Notre-Dame du Rosaire, au Lac St-Jean, secrétaire de l'Association de la Basse-Péribonka et promoteur d'un conseil économique dans sa région, le curé Villeneuve a simplement fait part de son expérience vécue. Il portait la parole au dîner qui a clôturé, dimanche soir, à l'Ecole Barthélemy Joliette, le Colloque 66.

"Quand je suis arrivé à Notre-Dame du Rosaire, ma paroisse comptait 95 familles qui crevaient de faim et dont personne ne semblait s'occuper. Je me suis intéressé à leurs problèmes, j'ai étudié et je me suis documenté".

"J'ai réalisé le fossé qui sépare le monde des villes du milieu rural; les gouvernements dorment tranquilles à Québec pendant que les curés ont les problèmes de leurs petits villages sur le dos.

"En 1963 nous avons obtenu un camp forestier étudiant et j'en ai profité pour dresser une étude économico-sociale du village, malgré certaines oppositions ministérielles; il en est résulté un questionnaire et un mémoire aux autorités.

"Mais en réglant les problèmes de mon village j'ai réalisé que je nuisais au voisin. Nous avons alors réuni dix paroisses pour travailler ensemble. Les gens connaissaient leurs problèmes mais ça n'allait pas plus loin. Grâce aux travaux d'hiver nous avons mené une enquête maison par maison et cette enquête a résulté en la création de l'unité d'aménagement de la Basse-Péribonka. Notre travail avec les membres du conseil économique provincial nous a amené à la création du Conseil Economique du Saguenay, divisé en 9 unités d'aménagement, selon les bassins des rivières.

"Le dialogue s'est alors engagé entre toutes les classes de la population, entre les corps intermédiaires et la situation a changé. La Consolidated bâtira un moulin moderne à Notre-Dame du Rosaire: le Conseil Economique s'est occupé des bluetières et travaille à organiser la culture de la pomme de terre. Ces transformations ont changé radicalement la vie des bûcherons.

Aujourd'hui avant de parler de socialisme il faudrait jouer le jeu de la vraie démocratie et enseigner aux enfants la démocratie de participation. Le rôle de notre éducation est maintenant le développement personnel de l'individu mais pour travailler dans la société. Le but c'est de bâtir des citoyens utiles.

Le maire Robert Lussier, de Repentigny, a présenté le "gros curé du Lac St-Jean", et le maire C.-A. Roussin, de Joliette, l'a remercié.

Le maire Roussin a déclaré: "Le pouvoir public est aujourd'hui en face du fait régional. est l'assurance de notre évolution est l'assuance de notre évolution vers l'avenir et de notre possibilité de survie nationale."

Epidémie de grippe

L'hôpital St-Eusèbe fermé aux visiteurs

A cause d'une épidémie de grippe qui sévit dans la région, sans présenter cependant aucun état alarmant, l'hôpital St-Eusèbe de Joliette est actuellement fermé aux visiteurs pour une période d'une semaine. C'est le directeur médical de l'hôpital, le Dr Henri Desrosiers, qui a annoncé cette mesure préventive.

On sait que la semaine dernière l'école Amélie-Fristel de Joliette, avait été fermée à cause d'un trop grand nombre d'absences chez les élèves et les professeurs.

Le sous-ministre Gilles Bergeron à Joliette

Le Séminaire de Joliette deviendra Institut ?

Pour terminer la Semaine étudiante, la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Joliette avait invité le sous-ministre Gilles Bergeron, du ministère de l'Education, à un banquet servi samedi à l'Ecole Thérèse-Martin.

La plus importante déclaration de ce haut officier du ministère a eu trait à l'institut. Répondant à une question de la salle, M. Bergeron a déclaré: "Selon les prévisions du ministre et du ministère il s'établirait dans la province un réseau de 30 instituts. Evidemment il faudra tenir compte de ce qui existe, des institutions déjà en place et collaborant avec les commissions scolaires, de même que de l'importance des investissements déjà fait. Je n'ai pas à m'engager officiellement, mais vous pouvez tirer vous-mêmes vos propres conclusions."

Dans son exposé le sous-ministre a insisté sur "l'école coopérative" qui doit mettre intimement en contact les parents, les maîtres et les enfants; l'éducation, c'est l'oeuvre de toute la société.

Il a insisté aussi sur le regroupement régional dans le domaine scolaire et la coopération des professeurs du secteur public avec celui du secteur privé, nommément les collèges classiques où se trouvent "d'immenses ressources humaines".

M. Bergeron a également déclaré que, dans la ligne de conduite du ministère de l'Education, l'organisation de l'enseignement au niveau post-secondaire et pré-universitaire ouvrirait la voie à nos jeunes dans le secteur des services et de la gérance, jusqu'ici bien négligé.

A une question directe: "Le ministère sait-il où il va?" M. Bergeron a déclaré: "Ce qui compte c'est que l'on procède selon une méthode de travail établie et reconnue; à court terme, il faut répondre oui, le ministère sait où il va. A long terme, c'est une question que chacun peut se poser sans en connaître la réponse.

Et M. Bergeron a expliqué le travail du comité qui, à la suite du rapport Parent a étudié les problèmes qui se posent dans l'enseignement. Par la représentation des corps intermédiaires nous voulons atteindre tout le monde. "Et dans dix ou quinze ans nous serons sûrement rendus à un endroit où personne, surtout pas nos enfants, pourra nous reprocher de l'avoir mal orienté.

Me Hétu a ensuite répondu à la question posée dans l'allocution du sous-ministre: Non, le ministère ne va pas assez vite pour l'approbation des dépenses non admissibles. Et M. Bergeron a déclaré que c'était là le problème des normes, que le ministère n'est pas en faveur d'un "élargissement des champs de taxation" et que si dans une région les commissaires veulent des services non admissibles par les normes ils doivent recourir pour les payer à une surtaxe dans cette région même.

M. Marcel Mases, président de la Fédération a remercié M. Bergeron des 'réponses franches et honnêtes qu'il a données. Dans notre milieu, a-t-il ajouté, le dialogue s'est engagé entre les classes et il se fait franchement".

M. Lionel Coutu, président de l'Association des parents-maîtres de Ste-Thérèse, a présenté le conférencier.

A la table d'honneur on remarquait Son Excellense Mgr Edouard Jetté, président d'honneur, Me Claude-Edouard Hétu, président de la CSR Lanaudière, M. Marcel Masse, président de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse, et Mme Masse, M. Gilles Bergeron, sous-ministre de l'Education et conférencier, et Mme Bergeron, M. Albert Lussier, directeur général des études, et Mme Lussier, M. Albert Bergeron, président de l'Association des Parents-Maîtres du diocèse, et Mme Bergron, M. et Mme Lionel Coutu, et M. l'abbé Evariste Leblanc, aumônier de la Fédération.



Au souper des instituteurs et institutrices — Me Claude-Edouard Hétu, président de la Commission scolaire régionale Lanaudière, Son Excellence Mgr Edouard Jetté, président d'honneur, M. Marcel Masse, président de la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse de Joliette, et M. Gilles Bergeron, sous-ministre de l'Education, conférencier invité.

Ste-Béatrix

(D.N.C.)

UNE ORGANISATION BIEN ANNONCEE, CA RAPPORTE

Le souper canadien annuel préparé par les dames de l'U.C.F.R. de Ste-Béatrix, sous l'habile direction de leur présidente Mme Joseph Miron s'est avéré un vrai succès. Plus de 400 convives tant de la paroisse que de l'extérieur étaient présents. On sait que le soupjer canadien de Ste-Béatrix devenu traditionnel jouit d'une popularité toujours croissante avec les années. On pouvait remarquer à la table d'honneur, monsieur le curé Robert, M. Roméo Desroches, maire et Mme le mairesse. La soirée de danse qui suivit le repas comptait au-delà de 500 participants. Le prix de présence offert par monsieur le maire Desroches fut gagné par Jacques Lavigne de Ste-Béatrix. Remerciements sincères à toutes les dames et jeunes filles qui par leur dévouement et leur talent culinaire ont contribué au succès de cette soirée.

DEJEUNER COMMUNION DES C. DE C.

Dimanche le 20 mars, avait lieu un déjeuner-communion à la salle du collège de Ste-Béatrix. Plusieurs frères chevaliers des paroisses environnantes se sont joints aux chevaliers de Colomb de la paroisse. Le conférencier invité était M. Sylvestre, directeur du Bien-Etre social de Joliette. Le grand chevalier du conseil 4220 Frère Raynald Rémillard ainsi que M. le maire Roméo Desroches rehaussaient de leur présence ces agapes fraternelles. Remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette rencontre.

REUNION PARENTS-MAITRES

Lundi, le 14 mars avait lieu à la salle paroissiale une réunion dans le but de fonder une association Parents-Maîtres. Environ 50 personnes ont répondu à l'invitation fait par M. Gilles Landreville qui avait pris l'initiative d'organiser cette réunion. Tous les parents et les maîtres présents à l'assemblée furent en faveur de la fondation d'une telle organisation. Une prochaine rencontre sera fixée incessamment et alors on formera officiellement un conseil. Le sujet à l'étude sera les possibilités d'ouvrir une classe de maternelle en septembre prochain. Le sujet de discussion étant d'une importance capitale nous comptons sur la présence d'un plus grand nombre de parents. Il y va de votre intérêt et de celui de vos enfants.

Assemblée annuelle des Loisirs de St-Lin, mardi le 31 mars

(ST-LIN (D.N.C.) — Les activités du Comité des Loisirs se continuent. Mardi soir, le 31 mars, au Foyer Paroissial, aura lieu l'assemblée annuelle des Loisirs de St-Lin. On donnera le rapport des activités de l'année 65-66 et ensuite on procédera à l'élection pour les différents postes vacants. Ceux qui ont 16 ans et plus, possédant leur carte de membre ont droit de vote et sont éligibles. Tous sont invités à cette importante assemblée.

Au 31 mars.

1539 appels à la police en février

La police municipale a répondu à 1539 appels au cours de février, selon le rapport mensuel du service déposé au conseil par le chef Valmore Lapiderre.

Les constables ont couvert 89 accidents dont 4 ont causé des blessures à 7 personnes. Il n'y eut pas d'accident mortel.

La police a opéré 42 arrestations dont 4 femmes et 7 garçons; 24 personnes ont été placées sous protection.

Au chapitre du stationnement les policiers ont distribué 829 billets; ils ont également servi 129 "tickets" pour manquements aux règlements de la circulation.

Le service a reçu 44 plaintes pour vols, tentaves de vols et autres délits. Le total des vols a été évalué à $6,339 dont $5,989 ont été retrouvés.



M. Jean-Louis Tremblay, officier de probation de la Cour du Bien-être social, occupe chaque mercredi, à compter d'aujourd'hui, le bureau du greffier de la Cour municipale à la Caserne de police et d'incendie, rue Richard. Il est à son bureau de 9 h. à 5 h. et toutes les personnes qui ont des cas à soumettre à la Cour de Bien-être peuvent le rencontrer.

97 causes réglées en Cour municipale

La Cour municipale a réglé 97 causes au cours du mois de février.

On en compte 29 pour avoir brûlé un feu rouge, 9 pour omission à faire un arrêt obligatoire, 30 pour vitesse, 15 pour manquement à un règlement de stationnement.

Il reste 63 causes à régler pour délits divers.

Les recettes de la Cour pour le mois se sont chiffrées à $1,135.95.

LA CITÉ DE JOLIETTE — INDUSTRIE

SERVICES MUNICIPAUX

Soumissions pour pavages

Des soumissions sous enveloppes scellées et marquées: "SOUMISSIONS POUR PAVAGES EN BETONS ASPHALTIQUES" et adressées à M. J.-A. Desormiers, secrétaire-trésorier de la cité de Joliette, seront reçues à son bureau à l'hôtel de ville, pour la construction de pavages en béton asphaltique dans différentes rues de la cité, et ce, pour jeudi le 7 avril avant 3 h. p.m., date et heure de l'ouverture publique des dites soumissions.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé et payable à la cité de Joliette, pour un montant égal à 10% ou plus de la soumission, sinon elles sera considérée comme nulle et rejetée.

Les devis et formules de soumissions officielles sont fournis par le bureau du soussigné; aussi, seules les soumissions préparées sur les formules fournies par son service seront considérées.

La cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et décline toute obligation ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Maurice Lévesque, directeur général des Services municipaux

JOLIETTE, ce 18 mars 1966

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JOLIETTE

Avis public

Remboursement 25% taxe scolaire 1965-66 aux agriculteurs

Avis public est, par le présent donné, que la liste des agriculteurs inscrits aux rôles de cette Commission Scolaire, et ayant droit au remboursement de 25% de la taxe scolaire 1965-66, sur sa ferme, est déposée à mon bureau, 133 sud, rue St-Barthélemy, Joliette, pour examen.

Conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro 78, elle restera disponible pour examen durant 15 jours, après quoi, elle sera adoptée par les commissaires d'écoles de cette municipalité.

E. Lussier, secrétaire

Donné à Joliette, ce 17e jour de mars 1966

Pour une transaction en OR...

Voyez GARAGE Girard LTEE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

258, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 11 JOLIETTE, MERCREDI LE 23 MARS 1966 1er CAHIER

La Cour du Bien-être social à Joliette

Il faudrait un juge permanent et un greffier

Bénéficiant de l'hospitalité de la ville de Joliette, la Cour du Bien-être social a siégé pour la première fois dans les locaux de la Cour municipale à la caserne de police et d'incendie de la rue Richard. On sait que la Cour du Bien-être de Joliette a été inaugurée en décembre dernier.

Le juge Raymond Raymond qui présidait le tribunal, mercredi dernier, a souligné la grande hospitalité de la Cité de Joliette et le geste de civisme et de compréhension posé par les autorités municipales. Il a remercié le maire Roussin, le conseil municipal et le chef Valmore Lapierre, directeur du service de la police, dont les démarches nombreuses ont permis le transport de cette cour tout à fait spéciale du Palais de justice à la Cour municipale.

Selon le juge Raymond, le travail à abattre et les nombreuses causes en suspens justifieraient d'emblée la nomination d'un juge résident à Joliette de même que d'un greffier permanent.



L'honorable juge Raymond Raymond, juge de district de la Cour de Bien-être, a occupé pour la première fois, mercredi dernier, le tribunal de la Cour municipale de Joliette que les autorités municipales ont gracieusement mise à la disposition de la Cour de Bien-être.



A LA COUR DE BIEN-ETRE SOCIAL DE JOLIETTE

Ces personnalités assistaient à la première séance de la Cour de Bien-être social dans les locaux de la Cour municipale de Joliette mis gracieusement à la disposition de ce tribunal par les autorités de la Cité: M. Jean-Louis Tremblay, officier de probation pour le district judiciaire de Joliette, M. Jacques Allaire, officier de probation pour le district judiciaire de Terrebonne, Son Honneur le maire C.-A. Roussin, Me Jean-Paul Malo, juge municipal à Joliette, Son Honneur le juge Raymond Raymond, juge de district pour la Cour de Bien-être, M. Maurice Houle, directeur du service de police de Repentigny, le chef Valmore Lapierre, directeur du service de police de Joliette; et M. Antonio Lebeau, greffier de la Cour de Bien-être.

Festival-Concours J.M.C. à Joliette

Les jeudi et vendredi prochains, 24 et 25 mars, à la Salle Académique du Séminaire de Joliette, auront lieu les auditions des candidats des différentes catégories musicales. Dès 9 heures A.M. à 4 heures P.M., les membres inscrits au concours seront entendus et jugés par mademoiselle Laure Fink. Le grand public, surtout les parents et les éducateurs enfin, tous ceux qui stimulent la bonne culture musicale sont invités à venir assister aux auditions.

Le programme s'étend à la classe Piano, chant, solo, chant choral, instrument à vent; chaque candidat présente une pièce ou étude imposée par le programme des Festivals et une pièce de son choix. Les finalistes gagnants dans chacune des catégories seront entendus en concert-gala, mardi soir prochain le 29 mars à la Salle Académique du Séminaire de Joliette. Tous les membres J.M.C. seront les bienvenus à ce concert et le public pourra se joindre à eux. L'entrée de concert sera de $2. ou la carte de membre J.M.C.

Bonne chance à nos jeunes et bienvenue à nos Jeunesses Musicales de Joliette pour ce dernier rendez-vous de la saison.

Naissance St-André

A l'hôpital St-Eusèbe le 11 mars est née Marie, Rose, Michelle, petite soeur à Manon, fille de M. et Mme Yvon St-André (Clairette Prud'homme) baptisée le 20 mars à l'église Christ-Roi par l'abbé Louis Germain. Parrain et marraine: M. et Mme Pascal St-André (Rose Pelletier), grands-parents. Porteuse Mme Robert Lafortune tante. Nos félicitations

Vandalisme dans les parcs

Le directeur des services municipaux, M. Maurice Lévesque, a signalé aux échevins que le vandalisme dans les parcs de la ville coûtera $1440 à la Cité.

Au cours de l'hiver, des lampadaires électriques éclairant les parcs ont été brisés.

On a relevé 14 bris au parc de Lanaudière, 3 au parc Emile-Prévost, 8 au padc Lajoie et 5 au parc St-Jean-Baptiste.

Inscription pour la Maternelle

Tous les parents désireux de voir leur enfant fréquenter la Maternelle au cours de l'année scolaire 1966-1967 voudront bien procéder à leur inscription le 25 mars prochain, entre 9 h. a.m. et 4 h. p.m. aux endroits ci-dessous indiqués.

Paroisse Cathédrale: à la Maternelle de l'école St-Charles, 586 Saint-Antoine; à la Maternelle de l'école Tellier, 273 Richard.

Paroisse Saint-Pierre: à la Maternelle de l'école St-Pierre, 940, De Lanaudière.

Paroisse Ste-Thérèse: à la Maternelle de l'école Ste-Thérèse, 305, Calixa-Lavallée.

Paroisse Christ-Roi: à la Maternelle du Christ-Roi au sous-sol de la Caisse Populaire, 245, Papineau.

Paroisse Notre-Dame-des-Prairies; à la Maternelle de l'école Dominique-Savio, rue Jetté.

Paroisse St-Jean-Baptiste: à la Maternelle de l'école Mgr Papineau.

Ne seront acceptés que les enfants nés entre le 1er janvier et le 15 novembre 1961. Les parents devront apporter le certificat de baptême de l'enfant et un certificat de vaccination anti-variolique. Si l'enfant n'est pas encore vacciné, ce certificat devra être fourni avant le 1er septembre prochain sous peine d'exclusion.

On demande instamment aux parents d'emmener l'enfant afin de lui permettre de prendre contact avec le local où il aura à évoluer, au cours de l'année et de faire connaissance avec la Jardinière qui l'aura en charge. Nous désirons souligner que la Maternelle n'est pas une classe pré-scolaire où l'enfant apprend à lire et à compter. La Maternelle constitut une transition entre le milieu familial et l'école. L'enfant apprend à se plier à une discipline qui n'a pas la rigidité des règlements scolaires mais qui le prépare cependant à son rôle d'écolier. Elle l'aide à faire partie d'un groupe autre que celui de la famille, à participer à des jeux d'ensemble; elle développe sa personnalité et contribue à son épanouissement.

PRÊTS

1ère ou 2ème HYPOTHEQUE

POUR TOUTES FINS VALABLES

PRETS SUR SIGNATURE JUSQU'A $1500.
REMBOURSEMENTS 30 MOIS

REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS
CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE

Aussi au service des CULTIVATEURS

ANTOINE BERGMANS

BUREAU: 421, DELANAUDIERE, JOLIETTE, Tél. 756-1777
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)
LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206

Lisez l'Action populaire

EDITORIAL

La politique, matière d'égout?

A diverses périodes, au Canada tout aussi bien qu'ailleurs, et à n'importe quel palier de gouvernement, des scandales secouent les administrations. Des puissants tombent, des gouvernements culbutent pour de maladroites affaires de sexe, des concussions pas toujours bien établies, des tripotages d'argent bien organisés. Les honnêtes gens, ceux qu'on appelle les bons garçons, espèce fort dommageable à l'humanité parce que totalement inutile, se bouchent vertueusement les oreilles et les yeux et du haut de leur tour d'ivoire se disent: "La politique, c'est de la m...; c'est sale et nous ne touchons pas à cela. Nous ne voulons pas nous salir".

La propreté a sa raison d'être. Mais la maîtresse de maison sophistiquée, qui ne se salit jamais les mains au nettoyage et qui apprend à sa bonne les décrets des réceptions mondaines au lieu de ceux du ménage, risque fort de voir sa maison devenir une soue, son mari se promener avec des chaussettes percées, après n'avoir pu trouver dans la garde robe une chemise ayant tous ses boutons. Et j'en passe.

Se ceux qui constituent l'élite, ceux qui se disent les leaders dans leur ville, ceux qui se piquent d'être des influences, se lavent les mains avant même d'avoir touché à la politique, ou n'y touchent pas pour ne pas se salir, qqui donc s'en occupera? Si toutes les honnêtes gens refusent de faire leur devoir, il ne restera que les autres pour faire de la politique.

La semaine dernière, un club social de Joliette refusait d'entendre un conférencier qui devait traiter de la démocratisation des partis politiques. L'invité, directeur du service des relations extérieures du parti libéral du Québec, touchait évidemment assez directement à des événements politiques; il ne les discutait pas cependant par rapport à l'opinion d'autres groupements mais se contentait d'exposer ce que le gouvernement actuel avait passé dans sa législation depuis 1960.

Je crois que les membres du club social concerné aurait pu entendre cette causerie, dont notre journal avait déjà reçu le texte pour publication et que j'ai lu en entier, quitte à inviter quelque autre jour, un tenant d'un parti adverse pour exprimer un autre point de vue. D'ailleurs c'est pratique courante dans les clubs sociaux adultes. On voit assez fréquemment M. Lesage, M. Johnson ou autres personnages politiques traiter assez ouvertement devant les Lions, Kiwanis, Rotary, Richelieu ou autres clubs de questions politiques controversées. Le club social, parce qu'il est débarassé de toute intention politique, est une excellente tribune pour exposer les grandes lignes des politiques de parti; si d'ailleurs il y a discussion, elle se fait en toute amitié et gaieté, sans parti pris, sans violence. Ces clubs devraient inviter plus souvent à leur table comme conférenciers, ceux qui font la politique du pays, de la province, de la ville. Au moment où disparaissent les grands orateurs politiques qui hantaient les salles publiques en période électorale, la tribune du club social reste un moyen de s'instruire des courants d'idées qui circulent. Et à ce moment le club social ne fait pas de politique.

Si, comme groupe ou personne morale, le club social, le groupement économique, l'association nationale ne doivent pas activement s'occuper de politique il est hautement recommandé que tous ces membres s'y intéressent de très près. Leur connaissance des problèmes nationaux, acquise en partie à la tribune de leur club ou de leur association, leur permettra de voir dans la politique autre chose qu'une matière d'égoût; elle les incitera, le moment venu, d'accepter des charges publiques, qui même en démocratie, — et plus encore en démocratie, — doivent être entre les mains des honnêtes gens. Comme la femme de César, les pères conscrits de la Rome antique, devaient être au-dessus de tout soupçon.

Il faudrait qu'il en soit de même de tous ceux qui s'occupent de l'administration publique pour que la politique ne soit plus la matière infecte qu'on lui reproche d'être aujourd'hui.

Et s'en désintéresser par fausse dignité ou par un puritanisme outrancier c'est se condamner soi-même à une direction malhonnête; c'est aussi faire le jeu de ceux qui, dans les tripotages de la politique, trouvent aujourd'hui leur profit.

ROLAND GAUVREAU



avec Paul Longpré

OTTAWA, ENTRE DEUX TEMPETES

La voix de la raison semble avoir repris le dessus au parlement d'Ottawa. Les députés sont revenus à leur devoir premier qui est de légiférer et d'administrer les deniers publics. Pourtant, l'opinion publique est plus sceptique que jamais au sujet de l'état de santé de nos institutions parlementaires et politiques.

Dans tout le bruit suscité par les affaires scandaleuses qui secouent périodiquement le parlement depuis quelques années, il s'est trouvé des politiciens, des journalistes et des politicologues pour s'élever au-dessus de la partisannerie et du potinage pour analyser de façon lucide et constructive les malaises profonds dont les affaires Rivard, Spencer, Munsinger et tutti quanti ne sont que des symptômes. MM. Gérard Pelletier, Pierre Elliott Trudeau et Claude Ryan, pour n'en nommer que quelques uns, ont été du nombre. L'ensemble de ces analyses et de ces diagnostics brossent un tableau plutôt sombre de la situation politique canadienne.

Tout d'abord, les partis. Les élections à répétition que nous avons connues depuis 1961, loin de permettre le regroupement de nos forces vives sous une bannière quelconque nécessaire à un régime fédéral comme le nôtre, n'ont réussi qu'à fractionner toujours plus le portrait politique de notre pays. Et il semble que des élections fédérales précipitées ne feraient qu'accentuer le malaise. Pour le moment, aucun des partis qui sollicitent la confiance des Canadiens n'a vraiment une audience nationale.

Ensuite, les hommes et les chefs. Sur ce point, la situation n'est guère plus reluisante... Aucun des vieux partis qui continueront, dans un avenir immédiat du moins, à incarner le pouvoir politique n'a réussi à se renouveler en profondeur. Un écart paralysant subsiste de façon criante entre la nouvelle et l'ancienne vague. Le choc des générations semble y provoquer des dialogues de sourds. Outre ces causes de dissension internes, il est bien évident que réveil nationaliste québécois trouve aussi son écho au sein des partis fédéraux et y provoque des remous tant dans l'élément francophone qu'anglophone.

Quant aux deux grands chefs politiques, tous les observateurs se demandent s'ils peuvent encore décemment porter ce titre. La reconstitution hâtive de l'équipe conservatrice autour de M. Diefenbaker à la veille des élections de novembre dernier s'est avérée beaucoup plus une tactique de compromis qu'un véritable ralliement. Toutes les réconciliations auxquelles elle a donné lieu ont été trop officiellement spontanées pour ne pas être artificielles. Le leadership de M. Pearson, déjà incertain au sein du parti libéral, semble de plus en plus éprouvé par l'exercice du pouvoir. Il ne manque pas de commentateurs sérieux pour s'interroger sur l'efficacité d'un premier ministre à la recherche d'un compromis entre son caractère de diplomate et sa position de chef d'état.

En bref, rien n'est plus mouvant et plus incertain que l'avenir politique de notre pays. Le meilleur et le pire peuvent résulter de cet état de crise chronique dont souffre notre parlement fédéral. Le citoyen moyen est sans doute dépassé par l'empleur de ces problèmes... Si le seul fait d'en prendre conscience pouvait l'inciter à un plus grand discernement dans le choix des hommes qu'il délègue à Ottawa par son bulletin de vote, une phase très importante serait franchie.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr René Bounadère, p.d.,v.g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Louise Lamarche
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada: $3.00 — Pays étrangers: $3.50

72 nord, Place Bourget **C. P. 50**
Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe
par le ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada et de l'Audit bureau of circulation

Un rôle quotidien à jouer!

Le tirage total des quotidiens du Québec atteint 1,148,275 exemplaires. Ce chiffre peut paraître considérable, mais il ne représente qu'environ 20% du tirage de tous les quotidiens du Canada alors que la population du Québec représente à peu près 30%. D'autre part, si on ne tient compte que des quotidiens du Québec publiés en français, on arrive à un total de 799,532 exemplaires, soit environ 70% de l'ensemble, alors que la population francophone représente 80% de la collectivité.

Ces chiffres paraissent dans le numéro de février du mensuel **La Prospérité,** édité par le Conseil d'expansion économique.

L'article ajoute que le Québec ne compte que 15 quotidiens répartis entre cinq villes: Montréal (7), Québec (4), Sherbrooke (2), Trois-Rivières (1) et Granby (1). L'Ontario, par contre, possède 48 quotidiens et il est rare d'y trouver une ville dont la population atteigne 10,000 habitants qui en soit dépourvue. Il est vrai que chez nous les hebdomadaires régionaux et de "fin de semaine" occupent une place beaucoup plus considérable, mais ces publications ne peuvent évidemment suivre l'actualité à la manière d'un quotidien et ne représentent pas, sur le plan économique, des entreprises aussi importantes.

Il faut dire, en effet, que les grands quotidiens peuvent fournir de l'emploi à quelques milliers de personnes et constituent des agents de liaison essentiels entre l'industrie, le commerce et les consommateurs. Ainsi, ce serait peut-être un moyen très simple d'évaluer notre présence dans l'activité économique du Québec que de consulter les pages de réclame de nos journaux. On y verrait, par exemple, que le grand commerce de détail nous échappe de plus en plus et que les produits qu'on y annonce portent le plus souvent des marques étrangères.

Dans une bonne mesure, nos journaux reflètent la société qu'ils servent: les pages sportives y occupent une place beaucoup plus large que celles qui traitent des préoccupations économiques et financières. Il faudra sans doute une longue campagne d'éducation avant de pouvoir modifier cette situation. Nos maisons d'enseignement, nos sociétés d'adultes et nos moyens de diffusion ont un rôle à y jouer: bien mettre en évidence l'influence de la vie économique sur toutes les autres formes d'activité et mettre à la portée de tous des notions et des techniques qui jusqu'à ce jour ont paru trop abstraites.

DOMINER LA PEUR

Face au danger, celui qui prétend ne pas connaître la peur est un menteur ou un casse-cou plus dangereux que brave.



Quand Jeanne Mance décida de se faire infirmière laïque à Ville-Marie, elle connut l'anxiété, elle surmonta ses craintes avant de traverser les mers. Puis, dans le petit fortin, qui fut le berceau de Montréal, devant la menace constante de mort aux mains des Iroquois, elle éprouva la peur, mais elle la domina pour semer l'assurance autour d'elle.

Fidèle à son devoir et face au danger, elle s'engage courageusement sans jamais reculer. Elle est de la trempe des héros.

Pour la Croix-Rouge

Campagne de souscription du 6 au 25 avril



M. l'échevin René Chaput, président de la campagne de souscription annuelle de la Croix-Rouge, du 6 au 25 avril prochain.

M. René Chaput, échevin, a accepté la présidence de la campagne annuelle de souscription de la Croix Rouge qui s'étendra du 6 au 25 avril prochain.

Le conseil municipal a permis, lundi soir, la tenue de cette campagne de même que le raid-éclair, conduit par les auxiliaires bénévoles, et qui frappera Joliette le lundi soir 25 avril.

Les échevins ont également agréé de bonnes grâces la demande d'une subvention Municipale dont le montant sera décidé au moment de l'étude du budget.

Les p'tites affaires de la Cité

Le maire Roussin préside la séance régulière de lundi soir. Les échevins Bernard Malo et René Chaput, — à la veille du referendum, — sont absents.

COMMISSION SPORTIVE

Les échevins acceptent un rapport de la Commission sportive et en adoptent les recommandations: réception à l'Association des directeurs de loisirs municipaux; omission du chapitre "Ornementation" au budget du service de la récréation; remerciements à la Commission scodaire régionale Lanaudière pour l'usage gratuit de locaux pour les loisirs des jeunes.

Les autres articles de l'ordre du jour sont étudiés en diagonale. Il s'agit surtout de correspondance traitant de choses administratives.

L'échevin Bertrand Malo propose un amendement au règletionnement pour éliminer la zone de non stationnement en face de l'édifice de l'Imperial Tobacco, rue Dugas. Et pourtant, on ne devait pas y toucher avant longtemps à ce règlement!

SUBVENTION DE $3,000 A LA FEDERATION

A la suite du rapport de M. Azellus Barrette, directeur du service municipal d'assistance, et d'un autre rapport de M. Gérald Sylvestre, directeur du Service d'Assistance sociale, les échevins sont d'avis que le montant de $3,000 versé à la campagne de la Fédération des Oeuvres est raisonnable. Au cours d'une rencontre avec les responsables de la Fédération, le point de vue des autorités municipales a été accepté.

L'échevin Marcel Drainville a donc proposé qu'un montant de $3,000 soit prévu à ce poste lors de l'étude du budget.

LIVRAISON RUE ST-PAUL

A la suite d'une lettre de T. Eaton Ltd demandant un adoucissement au règlement de la circulation qui prohibe la livraison par camion, rue St-Paul, de 10 heures du matin à 6 heures p.m., l'échevin Bertrand Malo propose que le service de la police étudie les moyens à prendre pour résoudre ce problème à la satisfaction des marchands de la rue St-Paul dont l'échevin Georges Beauséjour a pris la défense.

BOURSES AUX JEUNESSES MUSICALES

Les échevins se montrent favorables à renouveler les deux bourses de $150 chacune offertes aux gagnants du Festival-concours du Centre-Joliette.

Mme C.-A. Roussin, épouse du maire de Joliette, a présenté cette demande qui sera étudiée lors des discussions prochaines sur le budget.

Le Baccalauréat pour Adultes est vraiment reconnu

Demande d'admission

L'admission au baccalauréat pour adultes est décidée par la faculté des Arts après une étude du dossier de l'étudiant. Le dossier n'est étudié que s'il est complet. Pour être compiet, le dossier doit comporter:

1. En deux copies, la formule officielle de demande d'admission; formule préparée par la faculté des Arts et à remplir par l'étudiant;

2. Une copie de l'acte de naissance;

3. Deux exemplaires, format 2½" x 3", d'une photographie récente;

4. Les bulletins officiels, complets et détaillés de tous les cours suivis depuis la 11e année inclusivement;

5. La somme de $5. pour frais d'étude du dossier par la faculté des Arts.

Après l'étude du dossier, le candidat reçoit la liste des cours qu'il doit faire ainsi que la mention d'équivalences de cours quand il y a lieu.

Programme d'étude pour le B.A.

1. **Après une 11e année:** 14 cours obligatoires et 8 cours à option, i.e. un total de 1,750 heures de cours.

2. **Après le brevet A** (4 ans de scolarité): en général, il n'y a que les cours à option à faire et certaines équivalences sont accordées selon les sections: latin spécial, langues vivantes, latin-sciences.

3. **Après le brevet A obtenu après le brevet supérieur féminin:** cours obligatoires à faire: Français A 231, Latin ou Grec A 152, Mathématiques A 132, A 133, 1 cours de Sciences, Sciences religieuses A 431. Cours à option: 7 cours à faire

4. **Après le brevet A obtenu après le brevet supérieur masculin:** cours obligatoire à faire: Latin ou Grec A 152. Cours à option à faire: 8.

Cours préparant au brevet A (B 50)

Conditions d'admission: Pour être admis, un candidat doit remplir les conditions suivantes: a) être âgé d'au moins 18 ans; b) être membre actif du personnel enseignant et porteur du brevet B, du brevet C, du brevet élémentaire, du brevet complémentaire (filles) ou du brevet supérieur (filles); c) posséder une connaissance suffisante de la langue française, de la langue anglaise et des mathématiques élémentaires, pour pouvoir suivre des cours avec profit; d) s'inscrire à la faculté des Arts selon le mode et dans les délais fixées par la faculté.

Programme complet des cours: Anglais A 131, Français A 051, A 131, A 231, Histoire A 131, Mathématique A 132, A 133, Latin ou Grec A 152, 1 cours de Sciences (53 ou 52 crédits).

Programme pour les candidats détenant un brevet B, nouveau programme 1962: Français A 231, Histoire A 131, Mathématiques A 133, 1 cours de Sciences (24 ou 25 crédits).

FOURNEAU: Lorsque le contenu de certains plats gonfle, et qu'il renverse dans votre four, étendez du sel sur l'endroit sali; la fumée s'abaissera immédiatement et l'odeur disparaîtra.

GANTS: Ajoutez quelques gouttes de glycérine à l'eau dans laquelle vous laverez vos gants de chamois; ils garderont leur souplesse.

Si vous désirez faire sécher vos gants rapidement, attachez-les à l'éventail électrique: l'air s'engouffre dans les gants et le séchage est rapide.

Prolongez la durée de vos gants de caoutchouc en mettant au bout de chaque doigt un peu d'ouate. Ainsi le caoutchouc ne se coupera pas.



Au Club Kiwanis

M. Léo Beaulieu, industriel bien connu de ville de Laval, et ex-Lieutenant-Gouverneur de la division 8B des clubs Kiwanis, était le conférencier invité au club Kiwanis de Joliette la semaine dernière. Son exposé portait sur les dangers actuels d'inflation dans notre pays et la nécessité pour les hommes d'affaires canadiens-français d'investir chez nous et d'encourager l'épargne chez nos concitoyens.

Il fut présenté par un ex-président M. François Doray et remercié par un autre-ex-président M. Jean Lacombe.

Le député libéral Roland Comtois à la rescousse des personnes âgées

OTTAWA — Le député libéral de Joliette L'Assomption Montcalm aux Communes, M. Roland Comtois, a fait adopter, en première lecture, le bill C-139 modifiant la loi sur la sécurité de la vieillesse. Le bil soumis par le député Comtois vise à accorder un délai de douze mois aux vieillards qui, par ignorance, inadvertance ou incapacité, n'ont pas fait leur demande de pension de vieillesse au moment où la loi leur permettait de bénéficier de cette pension. Ce délai de douze mois éviterait des pertes et des inconvénients sérieux à ces gens qui oubliaient de faire leur demande à temps. On sait que l'âge d'admissibilité baisse graduellement de 70 à 65 ans.

On se souvient que lors de son premiers discours en Chambre, M. Comtois a suggéré de relever les pensions mensuelles de $5. chaque année pendant cinq ans pour atteindre le chiffre de $100. par mois en 1970, tout en diminuant graduellement l'âge d'admissibilité à la pension jusqu'à 65 ans.

16 incendies en février

Le service des incendies a répondu à 16 appels au cours du mois de février. Le chef Albert St-Amour, dans son rapport mensuel soumis au conseil, a rapporté deux feux à l'extérieur de la Cité, soit à St-Charles Borromée et à Joliette-Sud.

Les dommages aux bâtisses et au contenu n'ont pas atteint $1,000.

LA BIBLE VOUS PARLE

Que votre bienveilance soit connue de tous les hommes. (Phil 4, 4).

(Textes choisis par la Société Catholique de la Bible)



L'AVANT-GARDE

par Croydon

50% Fortrel 50% Avril

LAVEZ ET PORTEZ

Vous ne pouvez contrôler la température, cependant, vous pouvez vous préparer pour les intempéries. Complètement imperméable, d'exécution soignée. Beige, gris, noir et bleu, au choix, il paraît beaucoup plus cher que...

$35.

laurent barrette

VETEMENTS POUR HOMMES

80, Bourget sud Joliette, Qué.

Pâques à

NEW YORK

3 jours, 2 nuits à partir de $36.90

Billets limités par pers.

DE JOLIETTE

Agence de voyages

Yvette Roy

N.B. Dépliants gratuits sur voyages print. ETE 217 GUILBAULT TEL. 753-3989

JOLIETTE

A St-Gabriel de Brandon

La Meunerie Coopérative en liquidation

ST-GABRIEL, D.N.C. — Mercredi soir dernier le 16 mars avait lieu à la salle de l'école Notre-Dame-du-Lac l'assemblée générale de la Meunerie Coopérative de St-Gabriel-de-Brandon. Une foule de deux cents cultivateurs des paroisses de St-Gabriel, St-Damien, St-Charles, St-Didace et St-Norbert assistaient à cette importante réunion. M. Onésime Turenne souhaita la bienvenue et fit lecture de la lettre de convocation. M. Chartrand qui agissait comme secrétaire fit lecture du rapport de la dernière assemblée générale ainsi que celui de l'assemblée générale spéciale. Ces deux rapports furent adoptés sans opposition par l'assemblée. M. Octave Inuset, comptable en chef du service de l'économie rurale pour le district de Montréal au ministère de l'Agriculture de la province expliqua le bilan dans tous les détails. M. St-Pierre représentant de la Coopérative Fédérée invita les membres à prendre les décisions requises sur la disposition des actifs, et demanda des suggestions de la part de l'assemblée.

Après maintes discussions et suggestions de parts et d'autres la majorité de l'assemblée générale décida: que le bureau de direction soit autorisé à remettre dans les mains d'un syndic les biens, terrains, et immeubles de la Meunerie Coopérative pour fins de liquidation. Il y eut élection de nouveaux officiers et la séance fut levée.

Ce commerce de chez-nous a employé dans le passé une vingtaine d'employés. C'est à espérer que de nouveaux capitaux s'intéresseront à faire de cette entreprise ce qu'elle était auparavant.

La vie à St-Gabriel

En communiquant vos nouvelles, comptes-rendus, photos au Studio Champagne Fleuriste (tél. 835-7445), ou chez Marius Savoie ,tél. 835-2562), vous en ferez un événement pour toute votre cité.

La paroisse de St-Gabriel rend hommage à son sacristain

ST-GABRIEL, D.N.C. — Samedi soir dernier le 19 mars, à l'école du Sacré-Coeur, la population de St-Gabriel a manifesté sa reconnaissance à M. Léo Dénommé, sacristain depuis 25 ans, ainsi qu'à son épouse, née Jeannette Rainville. Une foule d'au delà six cents personnes assistaient à cette fête. La soirée débuta par une partie de cartes suivie de quelques tours de bingo. Le tout fut animé par M. l'abbé André Beaucage, vicaire de la paroisse, qui s'acquitta de sa tâche d'une façon admirable.

M. le curé J.-A. Désy donna quelques notes biographiques et historiques de la carrière du jubilaire. Il a su souligner toutes les qualités de cet homme qui s'est dévoué sans compter au service de la grande famille paroissiale. Pour lui prouver sa reconnaissance la population lui a offert par l'entremise de son fils Raymond une bourse d'au-dessus de mille dollars. Une gerbe de fleurs a été offerte à Mme Dénommé par Mlle Lorraine Houle. Le tout s'est terminé par un délicieux goûter préparé par les religieuses de Ste-Anne.

Merci à ceux qui ont donné les cadeaux, à toutes les personnes qui ont participé au succès de cette soirée; il ne faudrait pas passer sous silence l'excellent travail de M. le curé J.-A. Désy, du cercle des Filles d'Isabelle et du conseil des Chevaliers de Colomb de la paroisse.

Faits et gestes de St-Gabriel

Sincères félicitations à M. Réal D. Champagne de cette paroisse pour s'être classé 1er pour la troisième année consécutive au concours du président (un demi million de nouvelles affaires) M. Champagne est représentant de la Metropolitan compagnie d'assurance sur la vie à St-Gabriel et dans les environs. Voilà un gars de chez-nous qui se fait valoir bonne chance Réal...

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Georges Boucher, professeur à l'école des Arts et Métiers de St-Gabriel...

Nos meilleurs voeux de succès vont à son remplaçant M. André Desrochers de cette paroisse. Bonne chance André dans cette nouvelle profession d'enseignant.

M. Renaud Joly de St-Félix-de-Valois a remporté le concours de berceton sur anze concurrents à l'hôtel Royal de St-Gabriel la semaine dernière. M. Joly c'est bercé pendant soixante-dix-huit heures commençant mercredi après-midi à quatre heures pour se terminer samedi soir vers dix heures.

Un ski-doo-ton a commencé samedi matin à huit, et n'était pas terminer dimanche sur la fin de la journée. Six concurrents y participaient au départ. Ce concours avait lieu sur le lac Maskinongé.

M.S.

L'Association de chasse et pêche décerne médailles et trophées

ST-GABRIEL, D.N.C. — Mardi soir dernier avait lieu à la salle municipale l'assemblée générale annuelle de l'Association de chasse et pêche de St-Gabriel-de-Brandon. Des membres et des sympathisants des quatre coins de la région ainsi que de Montréal étaient présents. Tout au cours de la soirée il y eut l'élection des nouveaux officiers pour l'année à venir. Ce sont: MM. Emilien Desrosiers, président; Roger Racine, vice-président; P. Godard, Mérédé Gravel, Maurice Amrstrong et Sylvio Brissette comme directeurs. Le clou de cette soirée fut la distribution des trophées de chasse et pêche ainsi que des médailles de pêche. Tout le monde est reparti optimiste pour la saison estivale à venir. Voici la liste des gagnants:

TROPHEES PECHE:

Paul Doyon, 4951 Coronet, Montréal: 1 — Maskinongé.

Lise Masse, 667 Manseau, Joliette: 2 — Maskinongé.

Kevin Stacher, 1074 Allard, Verdun: 1 — perchaude

Earl Stacher, 1074 Allard, Verdun: 2 — perchaude

Jules Beauchamp, 170 Morin, St-Gabriel-de-Brandon: 1 truite mouchetée

Euclide Beauchamp, St-Gabriel-de-Brandon: 2 — truite mouchetée

Henri Lucas, 370 Manseau, Joliette: 1 — Doré

Roch Lefebvre, 6590 Chatelain, Montréal: 1 — Achigan

Lise Masse, 667 Manseau, Joliette: 2 — Achigan

Jacques Houle, 56 Dequoy, St-Gabriel-de-Brandon: 1 — Brochet

Gérard Charette, 20 St-Cléophas, St-Gabriel-de-Brandon: 1 — Brochet

Gérard Gravel, 218 Dequoy, St-Gabriel-de-Brandon: 1 — Truite grise

Médéré Gravel, 30 Rosaire, St-Gabriel-de-Brandon: 2 — Truite grise

TROPHEES CHASSE:

Guy Elliott, 37 Provost, St-Gabriel-de-Brandon: 1 — Orignal

André Baillargeon, 24 Rosaire, St-Gabriel-de-Brandon: 2 — Orignal

André Baillargeon, 24 Rosaire, St-Gabriel-de-Brandon: 1 — Chevreuil.

Léo Baillargeon, 211 St-Joseph, St-Gabriel-de-Brandon: 2 — Chevreuil.

MEDAILLES DE PECHES:

Lise Masse, 667 Manseau, Joliette, médaille d'or $50. Frank Rutledge, 404 66e Avenue, Ville Laval, médaille d'argent $30. Gérard Charette, 20 St-Cléophas, St-Gabriel-de-B., médaille d'argent $30. Maxime Poirier, 84 Baril, St-Gabriel-de-B., médaille d'argent $30. Azellus Robert, 131 Beausoleil, St-Gabriel-de-Brandon, médaille d'argent $30. Richard Gauthier, 10675 Sackville, Montréal, médaille d'argent $30. Pierre Bissonnette, 7397 Delorimier, Montréal, médaille d'argent $30. Gérard Gravel, 218 Dequoy, C.P. 171, St-Gabriel-de-Brandon, médaille d'argent $30. Jules Beauchamp, 170 Morin, St-Gabriel-de-Brandon, médaille d'argent $30.

Franc succès de la soirée de l'UCFR

ST-GABRIEL — Mercredi, le 16 mars avait lieu au théâtre Brandon, la soirée annuelle au profit de l'U.C.F.R. Cette soirée consistait en une démonstration d'art culinaire ainsi que des appareils Westinghouse en collaboration avec la maison J. Comeau Ltée, démonstration qui a été des plus intéressantes.

Quatre tours de bingo sont venus s'ajouter au programme et ont permis aux gagnants de remporter de magnifiques cadeaux. Près de 200 personnes ont collaboré par leur présence au succès remporté.

De nombreux prix de présence ont fait des heureux, et M. Roch Armstrong est le chanceux de cette soirée en rapportant le poêle électrique offert en tirage par notre organisation.

Par l'entremise de ce journal, le conseil de l'U.C.F.R. veut remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès remporté, tout d'abord l'équipe Westinghouse, la maison J. Comeau Ltée et les généreux donateurs ainsi que tous ceux qui ont assisté à cette veillée de l'U.C.F.R.

Merci et félicitations à tous les gagnants.

La secrétaire

Carnet social

DECES MARKEZ:

Le 13 mars est décédé à Verdun M. Jérôme Markez à l'âge de 71 ans, fils de feu James Markez et de Ellen O'Farell, et inhumé en cette paroisse le 17 mars courant.

DECES COUTU:

Le 19 mars est décédé à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, Mme J.-R. Coutu née Azilda Germain de cette paroisse âgée de 84 ans et 6 mois. Elle était la mère de Mme Omer Grisé de Longueuil et Mlle Blandine, institutrice, Daniel cultivateur, ainsi que Gilles cultivateur et conseiller bien connu de St-Gabriel paroisse. Son service eut lieu mercredi à 10 h. en cette paroisse.

NAISSANCE CHARBONNEAU:

Le 20 mars, Joseph, Laurier, Daniel, née le 2 mars, enfant de M. et Mme Raymond Charbonneau (Germaine Mitchell). Parrain et marraine: Yves Prud'homme (cousin) Irène Mitchell (tante) de St-Henri de Montréal.

Cours de S.P.M.

ST-GABRIEL — Samedi et dimanche furent donnés le 10e et 11e cours aux participants du S.P.M.. Chez les garçons, la discussion était dirigée par M. le docteur Marcel Roy et chez les filles par garde Hottin-Perreault. Ils furent bien pratiques et aussi bien appréciés. Ces cours avaient pour but d'orienter les fiancés vers une meilleure compréhension de leur sexualité vue dans le plan de Dieu et de leur montrer comment le corps est agent de vie et appelle à la fécondité. Le sujet de la régulation des naissances a été aussi abordé. Sincères remerciements à nos conférenciers.

Les prochains cours auront lieu les 26 et 27 mars. Bienvenue à tous les couples.

Comité S.P.M.

Invitation aux fiancés

Durant l'hiver, plusieurs garçons et filles ont suivi attentivement et régulièrement les cours de Préparation au mariage. Ce cours se termine par la retraite des fiancés qui aura lieu les 1er, 2 et 3 avril prochain, à la maison de retraite Immaculée-Conception à Joliette.

Même si elle a lieu durant la fin de semaine, vous devez vous faire un devoir et une obligation d'y assister. Ceci peut vous demander des sacrifices, tant mieux! Vous n'en serez que plus méritoire.

Lorsque vous achetez une automobile ou un manteau de fourrure, vous n'hésitez pas à perdre une journée de travail; et vous voudriez mesquiner pour quelques jours de retraite, alors que dans les prochains mois, vous poserez un acte qui engagera toute votre vie?

Soyez sérieux et ne reculez pas devant vos obligations!

Renseignements et inscriptions: Secrétariat d'Action catholique, 54 Place Bourget N., tél. 753-7571 et Maison de l'Immaculée-Conception, 750 St-Louis, tél. 756-6533.



FONDATION DES CLUBS SOCIAUX CHAMPLAIN

Pour marquer le dixième anniversaire de leur fondation, les Chevaliers de Champlain ont annoncé, le 18 mars dernier, à Trois-Rivières, la fondation des Clubs sociaux Champlain, dont la mission sera de venir en aide à la vieillesse en la revalorisant et en lui apportant la sérénité. Les clubs Champlain seront organisés sur le plan des autres clubs sociaux, avec campagne annuelle de souscription, mais avec le but précis de soulager la détresse matérielle des vieux. Sur la photo, MM. Louis-Roland Paradis, Gouverneur souverain honoraire, Théo Jourdain, Gouverneur souverain, et Gaston Joly, de Joliette, Gouverneur souverain adjoint.



M. ALEXANDRE LEFEBVRE

A Joliette, le 20 mars, à l'âge de 52 ans est décédé M. Alexandre Lefebvre époux de Fabiana Soulières, demeurant à 149 St-Pierre Nord. Les funérailles ont eu lieu mercredi après-midi au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis pour se rendre à l'église St-Pierre où le service fut célébré à 3 h. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Oscar Faust de Crabtree, M. Léo Lefebvre, M. Charles-Edouard Lefebvre de Montréal, M. et Mme Philippe Lefebvre de St-Paul; M. et Mme Emile Soulières, Mme Vve Léon Ducharme, Mme Vve Jos Soulières et M. et Mme David Soulières de Crabtree.

Sincères condoléances.

MME FERNAND GENEREUX

A Joliette, le 18 mars, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Fernand Généreux née Yvette Perreault demeurant à 3 rue St-Jean. Les funérailles ont eu lieu mardi au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue St-Louis pour se rendre à l'église de Notre-Dame-des-Prairies où le service fut célébré à 10 h. 30. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Lucien Marion (Estelle), Mme Claude Cloutier (Rachel) et Jean-Paul (Doris Boulerice). Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Soeur Marie-Alphonse-du-Rédempteur, des Srs de Ste-Croix, M. et Mme Gérard Perreault, M. et Mme Wilfrid Perreault, M. et Mme Jean Perreault, M. et Mme Raymond Perreault, M. et Mme Hector Généreux, M. et Mme Horace Généreux, M. et Mme Lucien Généreux, M. Viateur Perreault, Mme Jean Généreux, M. et Mme Odilon Goyet, M. et Mme Maurice Fecteau, M. et Mme Jean-Paul Parent, M. Roger Généreux, Mme Gaston Houle. Sa mère, Mme Alphonse Perreault; sa belle-mère, Mme Joseph Généreux.

Sincères condoléances.

MLLE LAURA DESLONGCHAMPS

A Québec, le 17 mars, à l'âge de 91 ans est décédée Mlle Laura Deslongchamps demeurant à Québec. Funérailles le 19 mars, départ des Salons Garceau, Perreault et Garceau Inc., 636 boul. Manseau, Joliette, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 3 h. de là au cimetière de Joliette. La défunte était la tante de Me Armand Lavallée, notaire de Joliette. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs autres neveux et nièces.

Sincères condoléances.

St-Paul

CATECHESE 2e ANNEE:

D.N.C. — Mercredi passé, le 16 mars, une cinquantaine de parents des élèves de 2e année se sont rendus à une rencontre organisée par les prêtres et les professeurs pour discuter la façon de préparer les enfants à leur 1ère communion, laquelle aura lieu le dimanche de la Quasimodo soit le 17 avril à la messe de 9 h. Dans notre présentation de l'Eucharistie, nous ne devons pas séparer la communion de la messe — il faut plutôt diriger l'attention de l'enfant sur l'action centrale de la messe: à la messe Dieu nous parle; à la messe, avec Jésus, nous rendons grâce au Père. Le Saint Esprit prolonge en nous les effets de l'Eucharistie. Il nous fait vivre dans l'action de grâce et dans la charité. Nous mangeons le Pain de Dieu pour avoir la force de vivre en enfants de Dieu, pour nous aimer les uns les autres et nous réconcilier avec nos frères. Voici en résumé comment les professeurs présentent l'Eucharistie et la messe aux jeunes de 2e année. Espérons qu'à la prochaine rencontre un plus grand nombre de parents sauront prendre leurs responsabilités afin de s'initier de plus en plus à la nouvelle catéchèse.

Ste-Julienne

A L'ORATOIRE:

D.N.C. — Cent vingt-cinq paroissiens de Ste-Julienne, conduits par M. l'abbé Pelletier, vicaire, se sont rendus à l'Oratoire, le 15 mars dernier, pour participer à la neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph.

DECES:

Dimanche après-midi avait lieu l'inhumation de Mme Henri Payette (Annette Wolfe), décédée à l'âge de 53 ans.

Mercredi, le 23 mars, ont eu lieu les funérailles de M. François Dionne, décédé subitement, à l'âge de 62 ans.

Samedi soir dernier, décédait à l'hôpital de Ste-Julienne, Mme Octave Roy, de St-Alexis. Nos condoléances aux familles en deuil.

MARIAGE:

Samedi était célébré le mariage de René Toussaint et de Claire Tremblay. Nos voeux de bonheur.

Journée de sobriété à St-Côme

ST-COME, D.N.C. — C'est dimanche prochain, le 27 mars, que nous aurons notre journée paroissiale de sobriété. M. l'abbé Réal Simard, aumônier diocésain de l'Action catholique, a accepté de venir nous donner l'homélie de circonstance aux trois messes de l'avant-midi. De plus, à 2 h. p.m., dans la salle du couvent, M. Normand Marien, travailleur social à la clinique de réhabilitation pour alcooliques de Joliette, nous fera découvrir les possibilités qui s'offrent à l'alcoolique d'aujourd'hui pour revenir à une vie normale et heureuse. En même temps, il se propose de nous donner quelques moyens pour aider ces malades "qui s'ignorent la plupart du temps" à profiter pleinement d'un stage à la clinique. M. le conférencier acceptera de répondre à d'autres questions portant sur ce sujet. Enfin, pour agrémenter cette rencontre, des jeunes de notre paroisse nous préparent quelques pièces de musique appropriés. Quelle belle occasion pour nous tous de nous renseigner sur l'alcoolisme qui est classée au troisième rang des maladies humaines! Ne disons pas trop vite que ça ne nous regarde pas... Selon une enquête très sérieuse, notre paroisse compte au moins une trentaine d'alcooliques! Il vaut donc la peine de nous renseigner pour aider le mieux possible ces frères malades. Tous sont les bienvenus. L'entrée est gratuite.

MERE GILLES:

L'article sur la nouvelle supérieure provinciale des Filles de la Sagesse, paru dans la livraison de la semaine dernière, nous avait été fournie par Mme Gérard-Laurent Thériault (Solange Lepage). Nous remercions Mme Thériault de nous avoir appris cette nouvelle intéressante et nous réitérons nos félicitations à Mère Gilles.

ASSURANCE-CHOMAGE:

Une bonne nouvelle pour ceux n'auront plus à se rendre à Joliette pour se présenter au bureau d'assurance-chômage. En effet, les journaux locaux nous annonçaient la semaine dernière que dorénavant M. Réjean Baillargeon, de notre paroisse, agirait à titre d'agent de la Commission d'assurance-chômage. M. Baillargeon entrait en fonction lundi de cette semaine. Nous lui offrons nos félicitations.

NOS MALADES:

Nous offrons aussi des voeux de prompt et complet rétablissement à : Mme Rolland Aumont, Mme Léo Breault, M. Hervé Morin, M. Sylvain Morin (Hervé), M. Claude Morin (Horace), M. Adolphe Guilbeault, ainsi qu'à tous ceux qui sont retenus à la maison par la maladie ou par l'âge. A tous nos salutations les plus fraternelles.

COMMISSION SCOLAIRE:

En fin de semaine dernière, M. Jacques McGurrin, président, et M. Réjean Baillargeon, secrétaire, se rendaient à Montréal pour nous représenter à la session spéciale de la Fédération des Commissions scolaires.

NOS CONDOLEANCES:

A M. Lorenzo Croisetière à l'occasion du décès de son épouse survenu la semaine dernière. Ses funérailles eurent lieu lundi dernier à St-Damien-de-Brandon. Elle a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse.

St-Liguori

PROMPT RETABLISSEMENT

Mme Raoul Morin est hospitalisée présentement à Joliette. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Bonne santé également à tous nos malades!

St-Henri de Mascouche

BAPTEME FOREST

Le 20 mars 1966 Marie, Liette, Josée née le 13 mars 1966, enfant de M. et Mme Jean Forest, cultivateur (Marie-Claire Patenaude). Parrain et marraine: M. et Mme Richard Beaupré (Marguerite Patenaude), oncle et tante.

Félicitations!

BINGO AU JAMBON

Les membres de l'U.C.F.R. de Mascouche invitent tous les paroissiens et leurs amis à leur soirée (Bingo au Jambon) au profit des Oeuvres paroissiales. Vous êtes attendus à la salle de l'Ecole Sacré-Coeur, samedi soir le 26 mars 1966 à 8 heures. Sachez joindre l'utile à l'agréable.

FIANCAILLES

FORTIN-QUEVILLON

Le 20 mars 1966, chez M. et Mme Généreux Quevillon (Délisca Robert) avaient lieu les fiançailles de leur fille, Mlle Micheline à M. Jean-Marie Fortin, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Fortin (Annette Thibault) de Villebois, Abitibi. M. l'abbé P.-Damien Robert, curé de Ste-Béatrix, présidait la cérémonie des fiançailles.

Félicitations aux nouveaux fiancés.



Nouvelles de L'Epiphanie

BAPTEMES

CHAYER: Le 19 mars 1966, Joseph, Gérard, Joel né le 13 mars, enfant de M. et Mme Gérald Chayer (Isola Martel). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Gagnon (Francine Martel), oncle et tante de l'enfant.

GOSSELIN: Le 20 mars 1966, Joseph, Ovila, François né le 6 mars, enfant de M. et Mme Gilles Gosselin (Gabrielle Sarrazin). Parrain et maraine: M. et Mme Ovila Sarrazin (Hélène Roberge), oncle et tante de l'enfant, de Duvernay

AMIREAULT: Le 15 mars Joseph, Yvon, Marcel, Daniel, né le 10 mars, enfant de M. et Mme André Amireault (Réjeanne Gagnon). Parrain et marraine: M. et Mme Yvon Amireault (Armande Henri), oncle et tante de l'enfant

DUCHESNEAU: Le 20 mars 1966, Marie, Thérèse, Louise née le 14 mars, enfant de M. et Mme Pierre Duchesneau (Hélène Meunier). Parrain et marraine: M. et Mme Ephrem Meunier (Thérès Complaisance, grands-parents de l'enfant.

RIOPEL: Le 20 mars 1966, Joseph, Emilien, François, né le 13 mars, enfant de M. et Mme Marcel Riopel (Laurette Chayer). Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Chayer (Albina Léveillé) grands-parents de l'enfant.

Félicitations!

Remerciements du chanoine Léo Forest

Le chanoine Léo Forest, curé de St-Esprit de Montcalm, à qui se joignent tous les membres de sa famille veut remercier spécialement, Son Excellence Mgr Joseph-Arthur Papineau, Son Excellence Mgr Edouard Jetté, Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, les nombreux membres du clergé, des communautés religieuses et toutes les personnes, familles et associations qui ont versé des honoraires de messes, envoyé des bouquets spirituels, offert des fleurs, des témoignages de sympathie, accompli une visite au Salon funéraire et assisté aux funérailles, à l'occasion du décès de son père M. Joseph Forest survenu le 23 décembre 1965 et de celui de sa mère Mme Corinne Locat survenu le 5 mars 1966.

Spécialement aussi, le chanoine Forest adresse des remerciements aux paroissiens de St-Esprit, aux paroissiens de St-Alexis, au personnel religieux et aux élèves actuelles et anciennes de l'Institut familial de St-Jacques, au Séminaire de Joliette, au Collège de l'Assomption, au Personnel du Pensionnat de St-Jacques et du Pensionnat de St-Esprit, à l'Ordre des Chevaliers de Champlain, Intendance Régionale de Joliette, aux Dames Hélène de Champlain de Joliette, à la locale 32, Joliette de la Société des Artisans, à l'Union Régionale de Joliette, des Caisses Populaires Desjardins, à la rédaction des journaux locaux et en particulier, au fondateur de, L'Action populaire, M. Louis-Charles Farley, de Montréal qui, à un vibrant témoignage écrit de condoléances a ajouté l'offrande de plusieurs messes.

St-Esprit, mars 1966.

REMERCIEMENTS

M. l'abbé ALPHONSE HOULE, ptre, a.c., son frère

Soeur DONAT-ALPHONSE, f.c.s.p., sa soeur

Mme PHILIPPE HOULE, (Cornelie Bonin), sa belle-soeur

M. et Mme GERARD HOULE

M. et Mme YVAN HOULE

M. et Mme MARCEL HOULE

M. et Mme BENOIT HOULE

M. et Mme FERNAND HOULE

M. et Mme ROGER HOULE

M. et Mme RENE MARCIL (Thérèse Houle)

et plusieurs autres petits neveux et nièces dont

Soeur MICHEL-ANDRE, des SS. CC. J.M.

vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour les condoléances que vous leur avez offertes et la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

L'ABBE DONAT HOULE, PTRE

Joliette, mars, mil neuf cent soixante-six

Remerciements de la famille Joseph Forest

Le chanoine LEO FOREST, de St-Esprit

M. et Mme FLAVIEN THOUIN (Honorine) de Joliette

M. et Mme PHILIBERT FOREST, de Joliette

M. et Mme ROBERT FORGET (Léonie) de Shawinigan

M. et Mme PIERRE SPINARDI (Florence) de Montréal

M. et Mme GUY FOREST, de St-Alexis

M. et Mme DONATIEN PERREAULT (Madeleine) de St-Esprit

M. et Mme JEAN FOREST, de St-Alexis

M. et Mme GUY MALO (Marguerite) de Joliette

ont été très esnsibles aux milliers de témoignages de sympathie dont ils ont été l'objet, eux et les autres membres de leur famille dans le double deuil qui les a frappés par la mort de

MONSIEUR JOSEPH FOREST

le 23 décembre 1965, âgé de 82 ans, 3 mois, 13 jours

et de

MADAME JOSEPH FOREST (Corinne Locat)

le 5 mars 1966, âgée de 82 ans, 26 jours

Joliette, mars 1966.

La MEUNERIE COOPERATIVE DE JOLIETTE félicite et rend hommage aux gagnants du "CONCOURS" (régional et provincial) des producteurs de grains de semence...

La région de Joliette, sous l'orientation de M. l'agronome A. Charbonneau a mérité TOUS LES HONNEURS.



"3 champions"
avec leur agronome et leur président

Mathias Ferland 1er prix provincial,
Aimé Lavallée 2e prix provincial,
Gilles Robichaud 3e prix provincial,

(TOUS TROIS DE STE-ELISABETH)
(un échantillon de leurs grains est en montre au bureau de la Meunerie Coopérative de Joliette)
Autres gagnants au concours Provincial:

René Lavallée — **Paul E. Landry**
Mme Lucien Picard — **P. Etienne Laporte**
Léonard Philibert — **J. Marie Dubois**
Remi Brisson

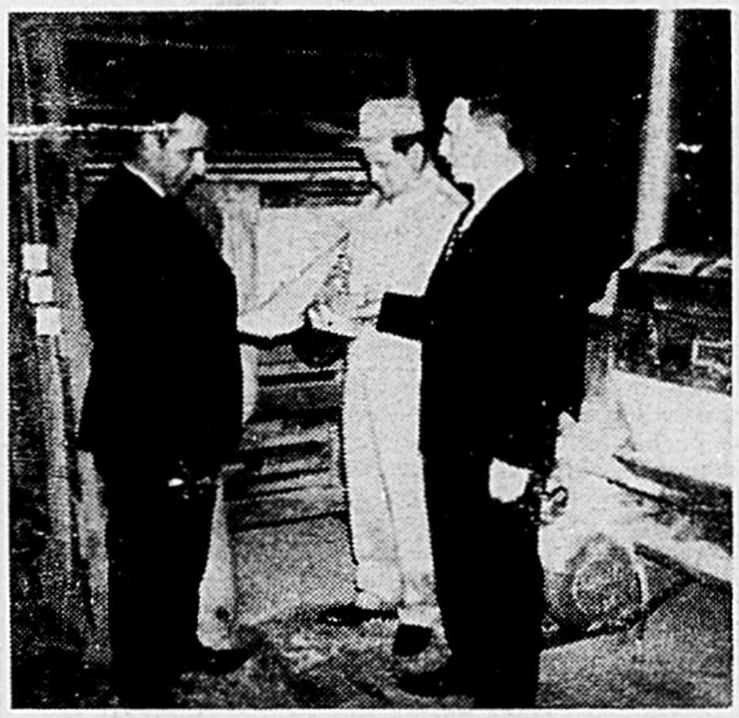
et au concours Régional (section 2)

Aimé Lavallée — **René Lavallée**
Mme Lucien Picard — **Léonard Philibert**
Mathias Ferland — **Gilles Robichaud**
Andrenique Dufresne

Au concours de la récolte sur pied:
1er prix: Evariste Rivest



Un groupe de gagnants avec leur agronome et les directeurs de la Meunerie



Un maître à l'oeuvre

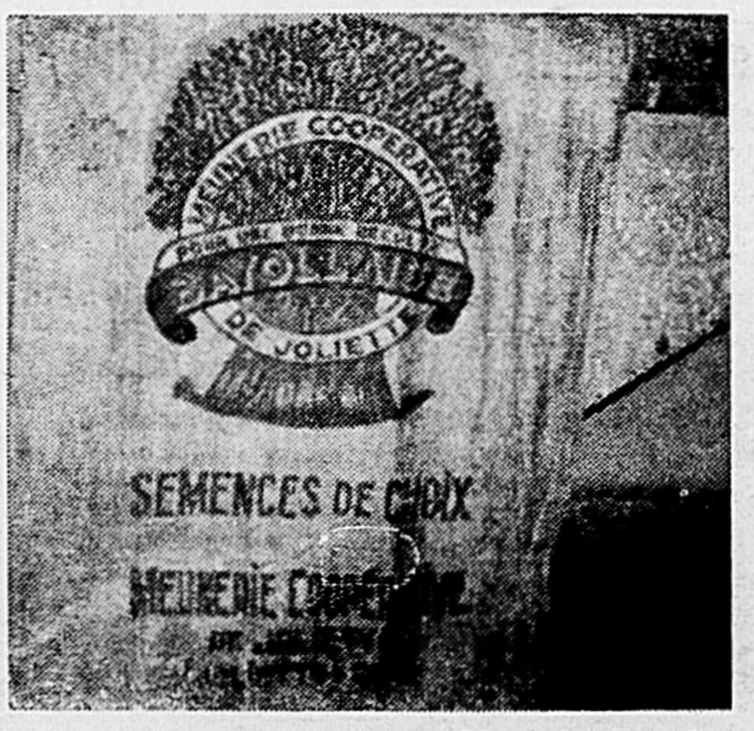
Georges Tessier (Ste-Elisabeth)

préposé au criblage à la succursale "Bayollaise" de la Meunerie Coop. de Joliette

1er prix de "cribleur" Provincial
1er prix régional.

TOUS LES CHAMPIONS SONT DE LA REGION DE JOLIETTE ET MEMBRES DE LA MEUNERIE COOPERATIVE DE JOLIETTE...

Les grains et graines de semence produits par ces "champions" sont vendus à travers toute la province (sous la marque "Bayollaise") par la Meunerie Coopérative de Joliette, synonyme de qualité et rendement.
"La région de Joliette se place au premier rang, dans la province, pour la production de grains et de graines de semence certifiés".



La Meunerie Coopérative Joliette

839 rue Papineau, Joliette
Tél. 753-7588

Rosaire Bérard
président

Roger Cloutier
gérant



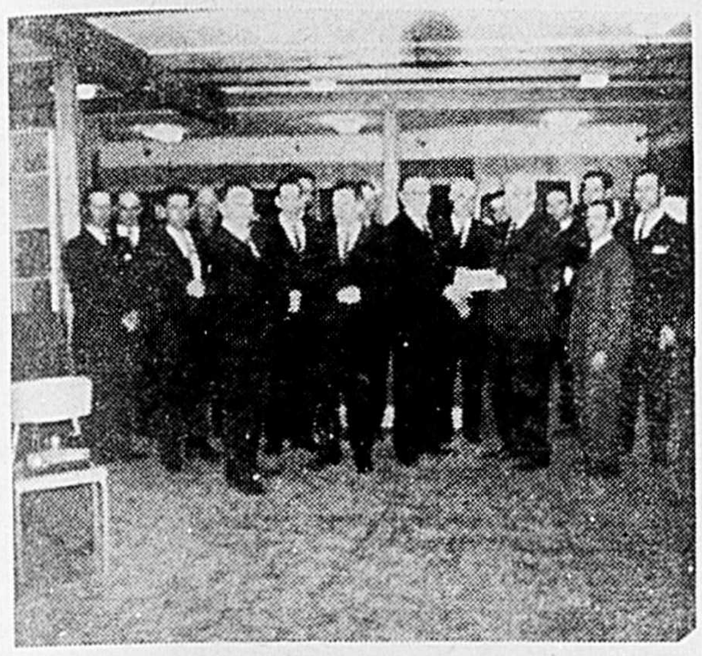
Nous remercions et félicitons les organisateurs et commanditaires du concours:

Le ministère de l'Agriculture du Québec, Les producteurs de semence, La Coopérative Fédérée du Québec

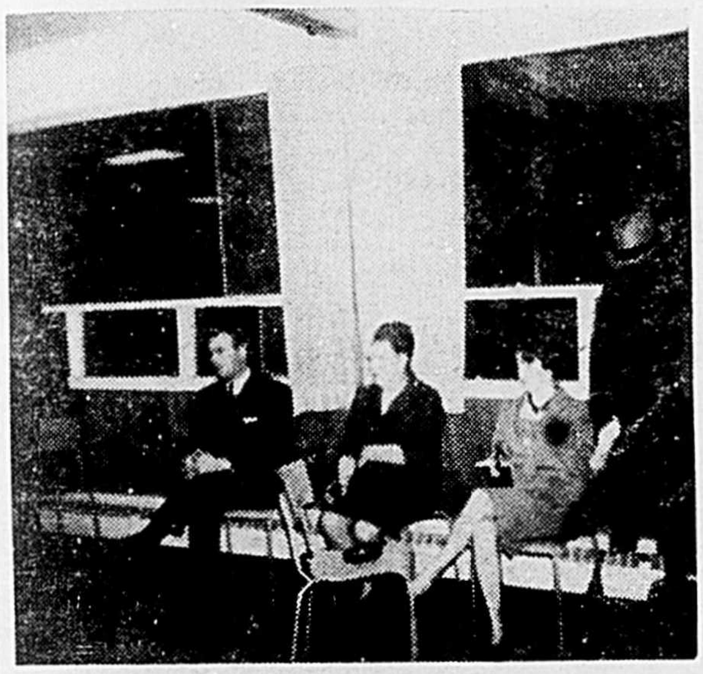
La Meunerie Coopérative de Joliette... "Hommes de choix et Produits de qualité"

Joliette: une région à l'honneur... Ste-Elisabeth; une paroisse de champions

Huit gagnants sur dix au Concours Provincial, et 1er gagnant de la récolte sur pied



1. Les gagnants se rencontrent et reçoivent les félicitations des directeurs de la Meunerie Coopérative de Joliette.



2. Les dames ne sont pas oubliées, il y a une gagnante: Mme Lucien Picard.



3. Un groupe de gagnants de la section no 1 (dont les gagnants s'approvisionnent à Joliette) et quelques-uns sont membres de Joliette. La photo fait voir "un crible" moderne à Joliette.



4. Un produit et une marque de qualité.

Concours d'avoine 1966

Ce concours qui débuta en 1962 avait pour but de promouvoir la culture rationnelle de l'avoine sur nos fermes, d'accroitre le rendement et la qualité de cette céréale produite dans Québec par la vulgarisation des bonnes méthodes de contrôle de la qualité de la semence, de la protection des récoltes ainsi que des façons culturales les plus appropriées.

Ce concours est tenu sous les auspices de la Coopérative Fédérée de Québec et des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Il est régie par l'exécutif du Conseil des semences de la province de Québec. En 1965, ce concours avait lieu dans la région numéro 4, soit dans les comtés de Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Joliette, Labelle, Laviolette, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec, St-Maurice et Trois-Rivières.

Deux cent soixante cultivateurs se sont inscrits au concours d'avoine pour 1965. Quatre-vingt-quinze concurrents ont complété le concours et le rendement moyen obtenu a été de cinquante-neuf minots d'avoine à l'âcre avec un maximum de cent vingt-deux minots à l'âcre, résultat obtenu avec de l'avoine de semence de la variété Dorval. Comme vous pouvez le constatez, les résultats sont plus qu'encourageants.

Au nom de la Coopérative Fédérée de Québec, au nom de mes collègues du bureau de direction et en mon nom personnel, permettez-moi de féliciter les gagnants de ce concours et de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont travaillé à faire de ce concours une réussite parfaite.

Je suis heureux de vous informer que le concours d'avoine se continuera encore cette année et il aura lieu dans la région numéro 5 qui comprend dix-huit comtés. Cette région numéro 5, sera divisée en trois sections: la section Abitibi-Témiscamingue, la section Lac St-Jean et celle du Bas du Fleuve. La région numéro 5 étant moins favorisée au point de vue température que les autres régions de la province, il a été décidé que les règlements de ce concours seraient moins exigeants, c'est-à-dire, qu'au lieu d'utiliser quinze minots d'avoine de semence enregistrée, il devra être utilisé douze minots d'avoine de semence certifiée ou enregistrée de l'une ou l'autre des variétés recommandées par le Conseil des semences du Québec. Pour participer au concours régional, il faudra avoir conserver au moins 60% des points à l'inspection d'été et avoir en main au 1er novembre 1966, 30 minots d'avoine criblée au lieu de 60 minots comme en 1965.

M. Albert Gingras, cultivateur,
prés. Coopérative Fédérée du Québec



5. Un "champion"... médite!



6. L'assistant-gérant de la Meunerie Coopérative, Maurice Dudemaine, discute "qualité" avec des gagnants.



7. Le vice-président de la Meunerie Coopérative, Jules Bacon; un directeur, Léonard Philibert (aussi gagnant); Denis Marchand, agronome de la Coopérative; Luc Beaudry, contremaître de la Coopérative et Georges Tessier champion cribleur discutent... qualité... service et technique.



8. M. l'agronome Charbonneau donne ses conseils et s'informe des "secrets" des gagnants.

Pour des produits de qualité

Nous produisons au-delà
de 40% des grains certifiés et
90% des graines certifiées produites
dans la province de Québec.

La Meunerie Coopérative de Joliette

est fière de ses membres et orgueilleuse de sa nombreuse clientèle

Elle met au service de la région et même de la province... des produits de qualité

Meunerie Coopérative de Joliette 839 rue Papineau, Joliette Tél. 753-7588

Rosaire Bérard, prés.
Roger Cloutier, gérant

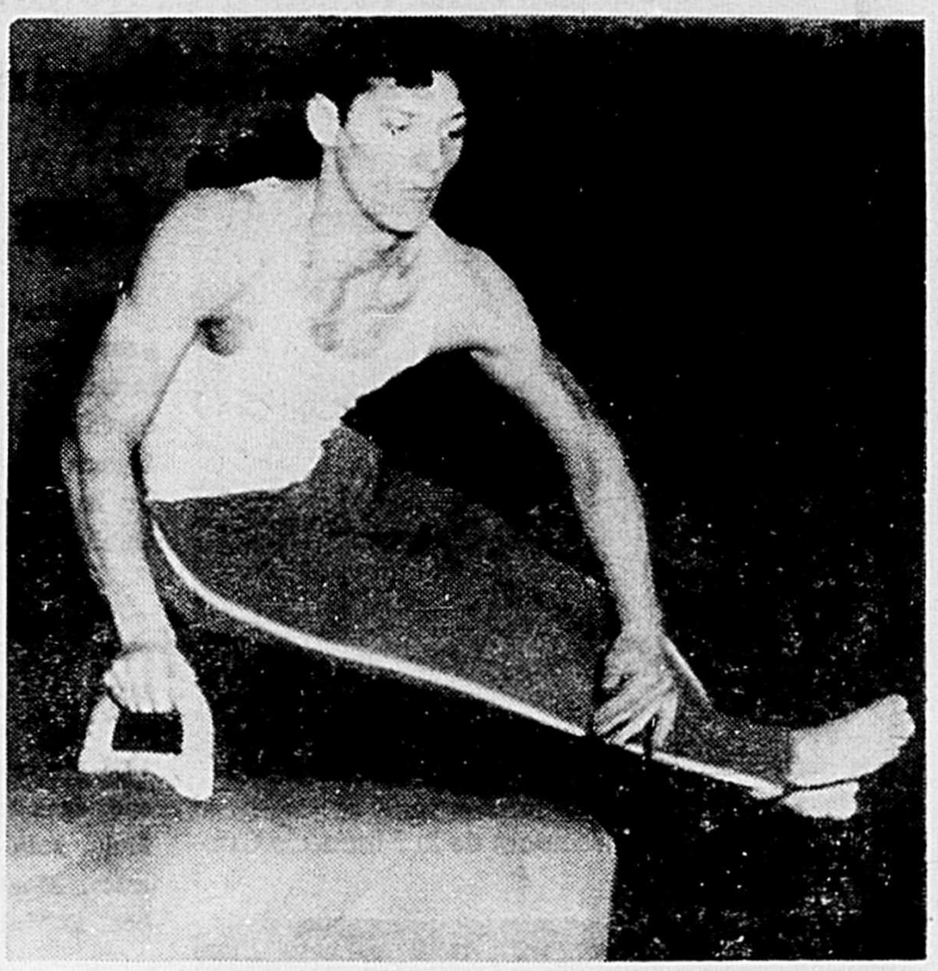
Au gymnase de l'Ecole Barthelemy-Joliette

Compétition de gymnastique sur appareils

C'est au gymnase de l'Ecole Barthélemy-Joliette que s'affronteront, dimanche le 27 mars, les meilleurs gymnastes de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière dans la première compétition de gymnastique sur appareils tenue à cette école. Quatre écoles secondaires de la Régionale se sont inscrites à ce concours qui débutera à une heure. Ce sont l'Ecole Barthélemy-Joliette, l'Ecole St-François de Barthierville, l'Ecole St-Louis de France, de St-Jacques, et l'Ecole Sacré-Coeur de St-Gabriel. Chaque école déléguera une moyenne de 10 participants.

Six épreuves seront alors disputées selon le code de pointage de la Fédération Internationale de Gymnastique; la calisthénie, le cheval sautoir, les barres parallèles, la barre fixe, le cheval d'arçons, et les anneaux. Des trophées seront décernés aux gagnants de chaque épreuve et un champion sera proclamé pour l'ensemble des épreuves.

Depuis quelques mois, de nombreux élèves de la Régionale Lanaudière s'entrainent en vue de cette compétition. Les éducateurs physiques de la Régionale qui agiront comme juges et instructeurs prévoient une lutte très serrée entre certains élèves de Joliette et de St-Jacques qui réalisent actuellement de magnifiques performances.



Michel Desrochers, de l'Ecole Barthélemy-Joliette, pratique, sa routine d'exercices sur cheval d'arçons en vue de la compétition de gymnastique sur appareils à l'Ecole Barthélemy-Joliette, dimanche, le 27 mars, à une heure de l'après-midi.



Bobby Hull, la comète blonde de Chicago a dépassé la marque de 50 points en une saison établie par Maurice Richard et Bernard Geoffrion. En tête des compteurs de la LNH, Hull devrait atteindre et même dépasser le total de 100 points en une saison.

53 buts

Quilles

LIGUE
PATISSERIE CHARLOTTE
Classement:

Pharmacie Farmer	127 pts
Roland Rateile	110 pts
Maison Cerar	105 pts
Maurice Tabah	105 pts
Ted Brouillard	101 pts
Bertrande Lefebvre	100 pts
Magasin United	84 pts
Bijouterie Lechasseur	80 pts

Plus haut simple de la semaine: Michel Gagné 202; Normande Karam 173. Plus haut triple de la semaine: Michel Gagné 525; Gisèle Lavallée 384.

Crabtree et Rawdon en finale

Les Castors de Crabtree, dirigés par les frères Gaston et Etienne Racette, se sont mérité le droit de passer en finale de la Ligue de hockey Montcalm grâce à deux victoires consécutives, en fin de semaine dernière, sur le St-Liguori. Les Castors ont remporté la série trois victoires contre une seule défaite. Une foule enthousiaste a assisté à ces deux joutes.

Les Castors joueront maintenant contre de Rawdon qui a causé une forte surprise en éliminant assez facilement les As de St-Jacques. Rawdon espère causer une autre surprise en l'emportant sur Crabtree.

La série de quatre de sept sera disputée à l'Arena de Joliette. La première joute a eu lieu hier soir. La série se continuera vendredi soir et dimanche soir.

Les amateurs de hockey sont invités à suivre ces intéressantes parties de fin de saison.

Ski juvénile

Six champions sont couronnés

RAWDON — Grâce à une aimable invitation de Dan Austin, le Mount Snow, de Rawdon avait été exclusivement réservé, samedi dernier, pour la tenue des championnats de ski des catégories juvéniles. C'est en présence de nombreux parents des jeunes skieurs que s'est déroulée la compétition à laquelle étaient invités 50 skieurs et skieuses de 6 à 13 ans. Ces jeunes avait été, au cours de la saison, les adeptes assidus des cours du Club de ski Igloo.

Trente-trois concurrents ont pris le départ dans trois catégories distinctes. Le ciel nuageux du matin a fait place à un soleil radieux au cours de l'après-midi, de sorte que la cérémonie de remise des trophées aux champions s'est déroulée à l'extérieur.

Les championnats ont été remportés:

Catégorie 6-7-8 ans: garçons: Ls-René Préville, Sylvain Majeau, Pierre Boulard. Filles: Roxane Gauthier, Hélène Tessier, Marie-Josée Boulard.

Catégorie 9-10 ans: garçons: Guy Gervais, Michel Laporte, Christian Majeau, Jacques Raymond. Filles: Elaine Malo, Louise Tessier, Louise Amyot.

Catégorie 11-12-13 ans: garçons: François Rochon, Alain Desforges. Filles: Monic Lamy, Jocelyne Beaulieu, Louise Raymond.



LES CHAMPIONS SKIEURS DE CATEGORIE JUVENILE

Guy Gervais et Elaine Malo, champions des 9 et 10 ans; Ls-René Préville et Roxane Gauthier, champions des 6 et 7 ans; Monic Lamy et François Rochon, champions des 11-12 et 13 ans. En arrière, le bien connu Georges Rondeau et le moniteur Michel Rochain

La ville recevra l'Association des directeurs municipaux de loisir

La Cité de Joliette a accepté d'offrir une réception civique aux membres de l'Association provinciale des directeurs municipaux de loisirs qui se réuniront à Joliette le 2 avril prochain.

L'Association tiendra son assemblée en notre ville. M. Paul Gendron, directeur de la récréation, est responsable de l'organisation de ce congrès au cours duquel les visiteurs prendront connaissance de l'organisation locale de loisirs.

Les membres de la Commission sportive assisteront aussi au dîner qui sera servi au chalet du Club de Golf pour clôturer la réunion.

ANNONCER
RÉGULIÈREMENT DANS
L'Action POPULAIRE
C'EST PROFITER DU
JOURNAL QUI ENTRE DANS
LE PLUS DE MAISONS
DE LA REGION



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

Ligue de ballon-balai Joliette

Pionniers et Rapides opposés en finale

Les Pionniers de Labatt et les Rapides du Coq Doré sont sortis vainqueurs des séries semi-finales, en l'emportant lundi soir à l'Arena sur leurs adversaires respectifs, les Alouettes de Dow et les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis.

Les Pionniers, grâce à un but d'Alain Préville, ont triomphé des Alouettes de Dow 1 à 0. Richard Lafernière obtint une passe sur ce précieux but. Les Alouettes qui ont affiché de la rudesse durant toute la série, ont dû s'incliner devant les champions du circuit. Mais les Pionniers durent batailler ferme du début à la fin pour l'emporter, car les coups d'épaules des Alouettes leur ont causé de nombreux ennuis.

Dans l'autre série, les Rapides du Coq Doré causèrent une surprise en triomphant des Cardinaux de l'Hôtel St-Louis 3 à 1. Georges Roy enregistra le premier but des Rapides sur une passe de Guy Deschâlets. Puis Guy Deschâtelets se signala de nouveau avec le deuxième filet des Rapides. André Neveu prépara le jeu qui produisit ce but. Puis Alain Bernard évita le blanchissage aux Cardinaux avec l'aide de Maurice Lavallée. Enfin Claude Perreault poussa le ballon dans un filet désert pour clore la série semi-finale "B" en faveur du Coq Doré. La joute fut des plus intéressante, mais la tenue d'Albert Marquis dans les filets des Rapides empêcha les Cardinaux de triompher. Les chances de compter furent nombreuses, mais les deux cerbères se montrèrent à la hauteur de la situation. Si l'on en juge par les réflexions des joueurs vaincus, certains songent déjà à la retraite prochaine, mais ils auront beaucoup de temps pour revenir sur leurs décisions.

La grande finale opposera donc les Pionniers de Labatt et les Rapides du Coq Doré. Cette série promet d'être des plus enlevante, car les deux équipes, jouent présentement d'une façon formidable. D'un côté, les Pionniers possèdent un jeu de passes merveilleux, mais les Rapides affichent une rapidité et un désir de vaincre illimité. Qui l'emportera? C'est ce qui vous saurez en vous rendant le lundi soir à l'arena. Bienvenue à tous, l'entrée est libre.



UN BON GOLFEUR... BIEN HABILLE

Le Dr Jos. Lafortune a dû payer une autre fois l'amende au club Kiwanis quand son collègue le K/René Giroux lui a présenté, au nom de la Compagnie Imperial Tobacco une veste de cuir Players. Le 17 octobre, sur le parcours du club de golf de Joliette, au 17e trou, un par 3, le docteur gaucher, mais pas gauche, avait réussi un trou d'un coup. Il jouait alors en compagnie des docteurs Bohémier et Masse et de M. Sylvio Riopel, dont l'honnêteté ne peut aucunement être mise en doute, même si certains golfeurs continuent à croire que la chance fut pour quelque chose dans l'exploit du Dr Jos.

Sur la photo, le gérant du Club de Golf de Joliette, M. Georges Leroux, M. René Giroux félicitant le Dr Jos. Lafortune de son exploit, M. Guy Galvail, représentant de l'Imperial Tobacco, service des ventes, et M. Gaston Gagnon, président du Kiwanis, qui bien que tout souriant fut sans pitié pour notre champion.



Tournoi de tennis "junior" le 3 avril

Depuis quelques semaines, plusieurs joueurs de tennis juniors pratiquent, au gymnase du Centre des Loisirs de Joliette en vue du tournoi junior qui se disputera à ce gymnase le 3 avril. Nous reconnaissons sur la photo quelques-uns des meilleurs joueurs juniors de la région: Nicole Desrochers, Jacques Marchand, Jean-Yves Cloutier, Gilles Chaput, Jacques Desroches et Josiane Portelance qui se souhaite "bonne chance" pour ce prochain tournoi.

Programme d'assurance pour chasseurs et pêcheurs sportifs

MONTREAL — Pour la première fois depuis sa fondation, la Fédération québécoise de la faune offre, à un taux très minime, un programme d'assurance, préparé spécialement pour répondre aux besoins de ses membres-sportifs.

Le programme, offert aux membres, comprend une assurance au montant de $10,000. pour accident et démembrement à une assurance de $10,000. pour responsabilité civile, les protégeant ainsi au cours de la pratique de leurs sports favoris, tels que la pêche, la chasse, le tir à l'arc, le tir et toute activité de conservation.

Le comité de l'assurance de la Fédération, dirigé par M. Gaston Beaulac, a toujours été l'opinion que le programme d'assurance serait d'une très grande valeur, parce qu'il offre une protection non seulement aux membres, mais en cas d'accident fatal, à leur famille. Selon le comité, l'introduction d'un programme d'assurance, indique, une fois de plus, que la Fédération continue à aller d'avant pour le bien de tous les sportsmen.

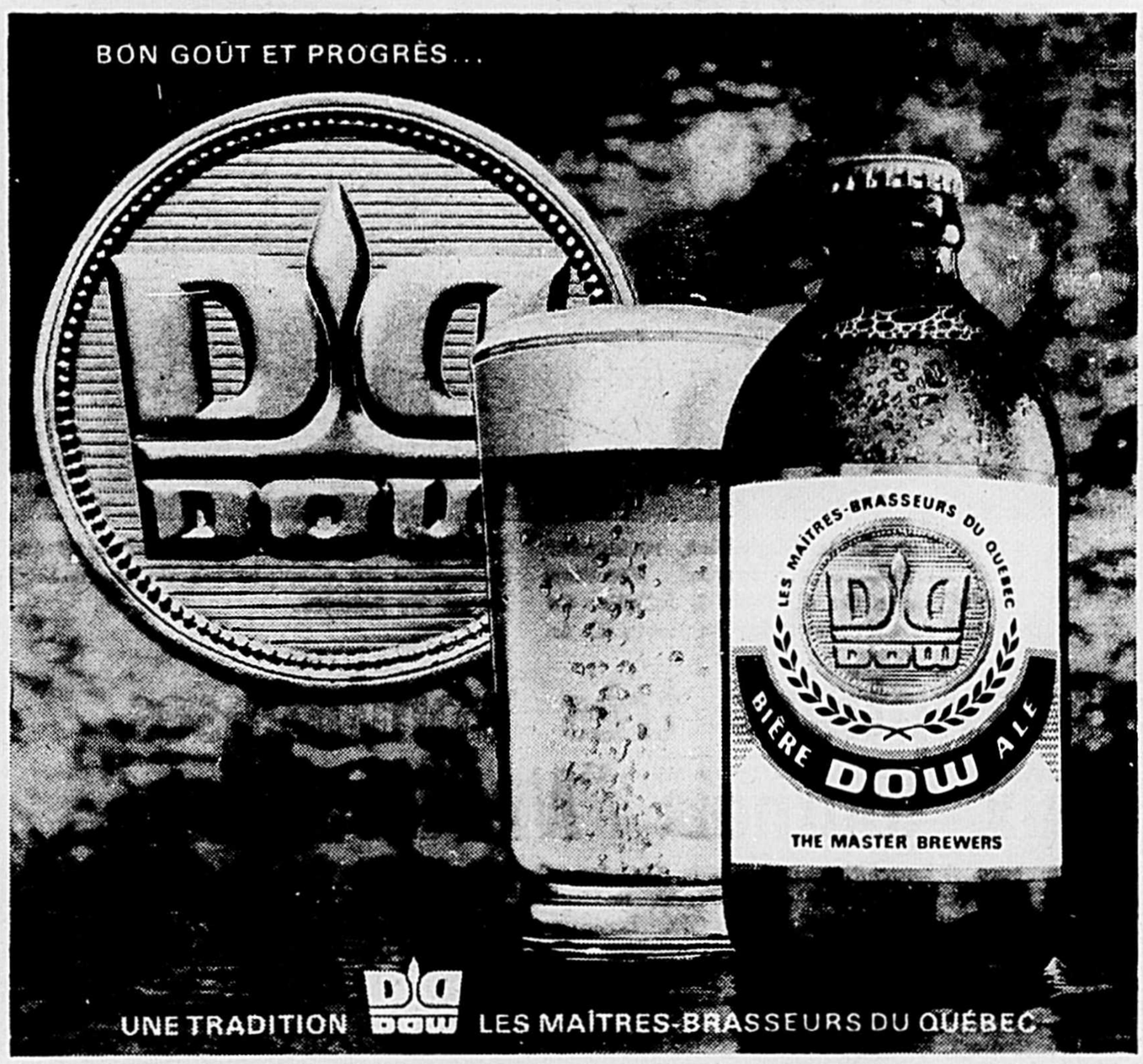
Qui peut obtenir le plan d'assurance? Tout membre d'une association ou d'un club affilié à la Fédération québécoise de la faune.

Quel en est le coût? Le coût par membre, est d'un dollar ($1.) pour les deux assurances $20,000. par année de calendrier.

Tout sportsman, désireux de profiter du plan d'assurance, peut l'obtenir en se joignant à une association affiliée à la Fédération québécoise de la faune. Il n'a qu'à se procurer sa carte d'assurance en plus de sa carte de membre.

Une invitation spéciale est donc faite à tous les pêcheurs et chasseurs sportifs du Québec afin qu'ils communiquent avec le secrétaire de leur association de chasse et de pêche la plus rapprochée et qu'ils profitent, dès maintenant, de ce plan d'assurance préparé spécialement pour eux.

Renseignements: Paul-E. Pageau, sec.-gérant, Fédération québécaise de la faune, 1600 rue Berri, suite 210, Montréal 24.

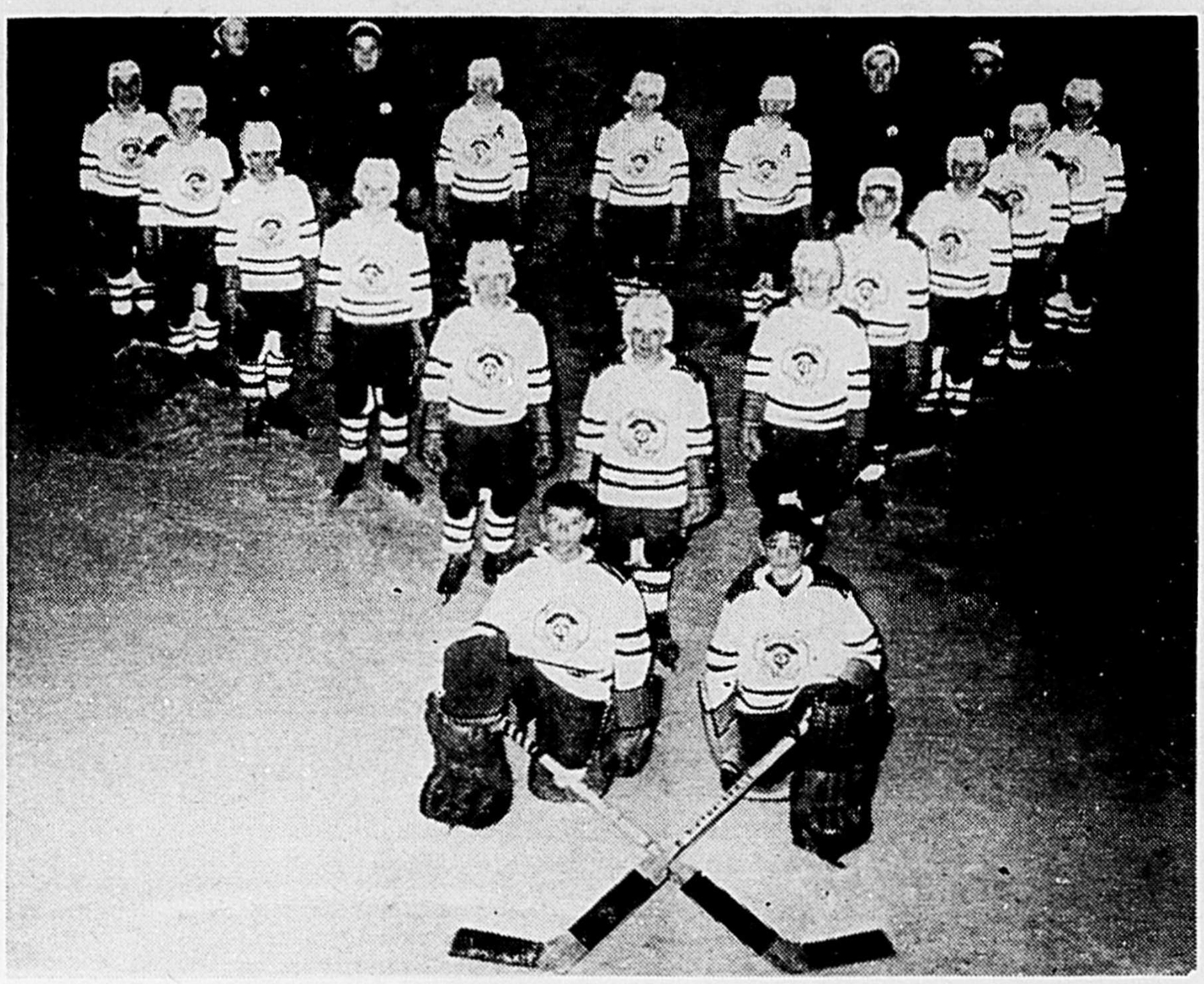


NOUVELLE ALLURE INVITANTE
de la
BIÈRE DOW

DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT

LA BIÈRE
PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE
À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE

ADOPTEZ DOW L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



Voici l'équipe Optimistes de Grand-Mère qu participera au tournoi pee-wee "Marcel Bonin" à l'aréna de Joliette du 30 mars au 3 avril prochain

Ces jeunes joueurs de hockey ont fait sensation dans les différents tournoi auquels ils ont prit part cet hiver.



L'Equipe du Cap de la Madeleine, restaurant chez "Tarte" participera au tournoi Pee-Wee "Marcel Bonin", à la fin du mois à Joliette. Ce club remportait dernièrement les honneurs de la Classe "A" au tournoi de St-Jérôme et aspire actuellement au championnat du tournoi "Marcel Bonin' 'de Joliette.

Inscriptions très nombreuses aux tournois "Marcel Bonin"

De nombreuses inscriptions parviennent aux organisateurs des tournois "Marcel Bonin" qui seront bientôt disputés à Joliette. Le tournoi de la catégorie pee wee se déroulera du 30 mars au 3 avril; celui de catégorie bantam du 7 au 10 avril. Les cadres sont pratiquement complets pour les deux sections et l'on note la venue de clubs de Québec, Alexandria, Ont., Beaupré, Sherbrooke, Chibougamau, Pt-Rouge, Grand-Mère, Gatineau, Shawinigan, T.-Rivières, Verdun, les Optimistes de Joliette, North Shore, St-Jérôme, Rawdon, Crabtree, Bois de Filion, St-Paulin, Thurso, Princelle, L'Assomption, CKBS St-Hyacinthe, Cap-de-la-Madeleine, Chomedey, Duvernay, Sorel, Fabreville, St-Gabriel, St-Paulin.

Le président des tournois, le Dr Robert Quenneville, ainsi que Marcel Bonin, ancien joueur du Canadien, dont les deux tournois portent le nom sont enchantés de la venue de ces clubs des quatre coins de la province et le service de la Récréation est à faire les derniers préparatifs afin de couronner de succès cet événement d'envergure.

Le comité du logement a été confié à l'Association des Pompiers de Joliette; les citoyens sont invités à donner leurs noms afin d'héberger nos visiteurs.

Les dernières parties à chaque soir ne commenceront jamais après neuf heures p.m. afin de permettre aux jeunes joueurs de profiter d'un repos bien mérité. Chaque club ne jouera pas plus d'une partie chaque jour.

De nombreux trophées, dons de la Joliette Steel division des Industries Abex et de la boutique de sport "L'Igloo" seront offerts aux champions. Les amateurs de hockey devraient dès maintenant réserver les dates du 30 mars au 3 avril et du 7 au 10 avril afin de se rendre à Joliette voir évoluer ces jeunes venant de toutes les parties de la province.

Chaque semaine notre journal publiera cette chronique intéressant directement les automobilistes. M. Laurent Larue, professeur à l'Ecole automobile de L'Epiphanie, y répondra aux questions que l'on voudra bien lui poser sur lés problèmes mécaniques de son automobile, camion ou tracteur diesel. Il suffit d'écrire à:

Enfin, une cigarette douce et pourtant riche de goût

Adoptez la Player's King Size



Le Club Serpent en vedette au Mont de Lanaudière

Le club SERPENT représentant les couleurs du club Brandon, s'est une fois de plus illustré d'une manière remarquable en remportant dans les catégonaudière, dimanche dernier le 13 mars.

ries senior B et C chez les hommes une première place et deuxième, lors de la dernière compétition de la zone de la Mauricie cette saison au Mont de La-

En tout, 8 serpents décidèrent samedi soir d'enfiler leurs dossards. Contrairement à ce que l'on s'attendait, les conditions étaient très bonnes pour ce temps de l'année.

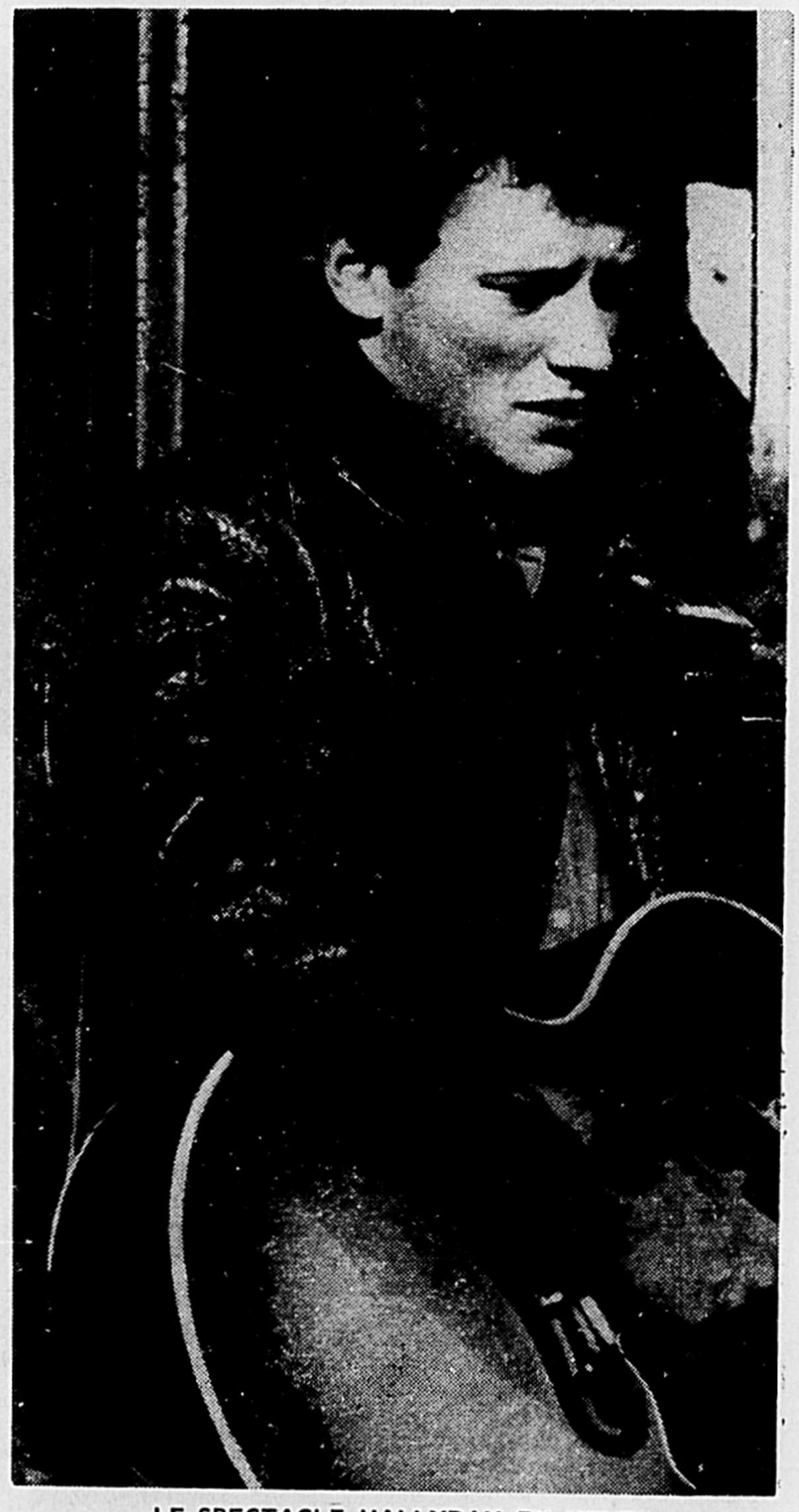
Chez les hommes, Senior B, Hugues Boisvert remporta assez facilement dans le slalom, mais il dut se contenter du deuxième rang au combiné derrière Denis Peiletier de LaTuque.

Dans la classe senior C, Daniel Laporte prit une avance des plus confortable en slalom, ce qui lui valut le premier rang au combiné, 6 secondes devant Claude Chrétien en deuxième place; Daniel s'est mérité un trophée "Molson".

Chez les femmes, Mireille Sansregret, la seule du "sexe faible" qui osa affronter les tracés de la pente no 1 démontra un courage et une ardeur sans pareil; elle se classa troisième en slalom et slalom géant mais une malencontreuse chute en descente l'obligea à abandonner cette épreuve.

Chez les juniors, 4 mordus nous représentaient; Michel Pouliot qui se cherche une autre paire de fixations et Pierre Hétu dans la catégorie B; enfin, dans la catégorie C, Mario Boisvert et *Jacques Frenette. Mario* a gagné un trophée pour avoir terminé deuxième chez les jeunes du club de ski Brandon.

Le club Serpent se dit très heureux et remercie sincèrement M. Gilles Lemire et le Club de ski Brandon pour la très bonne entente qui a régné tout au cours de la saison qui s'achève. Merci Gilles. Un mot de félicitations également à M. Georges Roy "Molson" pour la générosité qu'il a démontrée lors de la remise des prix.



LE SPECTACLE HALLYDAY EN VENTE

Devant la demande pressante de billets pour le spectacle HALLYDAY-Jenny Rock, les billets seront mis en vente dès mercredi matin à la librairie René Martin au prix de $5.-$4.-$3. pour les billets réservés, l'admission générale est de $2.

Tous les journaux se plaisent à écrire que ce sera le spectacle de l'année au Canada... pourquoi pas à Joliette; d'ailleurs la demande des billets se fait de plus en plus pressante... et tous ceux qui veulent profiter de l'aubaine de cette venue à Joliette voudront bien réserver leurs billets le plus tôt puisque les entrées seront limitées.

Le gros du spectacle sera donné par Johnny Hallyday alors que la première partie sera donnée par Jenny Rock, un jeune talent de chez nous... Hallyday viendra avec tout son orchestre de Paris et Jenny sera avec ses trois musiciens.

Tous ceux qui veulent participer à ce grand spectacle, hâtez-vous la course aux billets est ouverte et le tout sera limité... puisque le nombre des places est limité...

Pour s'amuser et se récréer c'est au Centre que l'on va!



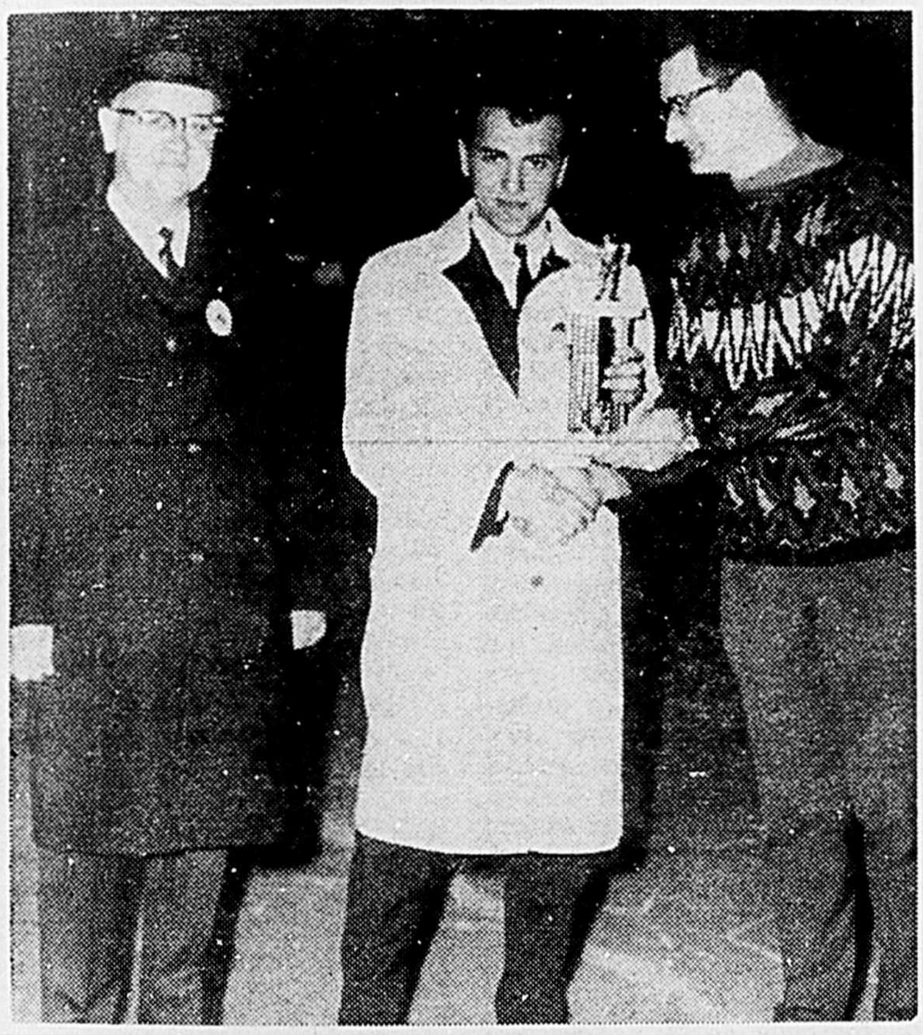
Le sportsman *Gaby Dénommé* présente le trophée qui porte son nom à Roger Nadeau, instructeur du club des Loisirs Christ-Roi, qui a remporté le championnat de la Ligue Laurentides Junior. Sur la photo, Gilles Moreau et Roger Marin, Rémi Beauchamp, de Ste-Julienne, Gaby Dénommé présentant le trophée à Roger Nadeau, Roger Picard, vice-président du circuit Georges Roy, et Jean St-Cyr, qui a reçu, au nom de Gilles Veillette, le trophée Distributions Eclair offert au meilleur gardien de buts.

Ligue Laurentides Jr

Christ-Roi à une victoire du championnat

Les Loisirs du Christ-Roi, de l'instructeur Roger Nadeau, se sont approchés à seulement une victoire du championnat et de la coupe Georges Roy en disposant du Richelieu Crabtree à deux reprises la semaine dernière. C'était les deux premières joutes de la série finale 3 de 5, et l'équipe joliettaine a remporté des victoires de 6 - 4 et 5 - 4.

Michel Desmarais, joueur de défense étoile du Christ-Roi, a été le principal artisan des deux triomphes de son équipe, en récoltant le tour du chapeau dans chacune de ces joutes. Les Castors de Crabtree, de l'instructeur Roch Lasalle, feraient bien de trouver un moyen de l'arrêter, car ils pourraient bien subir l'élimination dès jeudi soir prochain alors que les mêmes équipes se rencontreront dans la troisième joute de cette série.



M. Roger Picard, vice-président de la Ligue Laurentides Junior, présente le trophée Michel Nadeau à Rémi Beauchamp, premier compteur du circuit. A gauche, le sportsman Gaby Dénommé.

CRABTREE 4,
CHRIST-ROI 6

Dirigés à l'attaque par Michel Desmarais qui s'est mérité trois buts, les Loisirs du Christ-Roi ont surmonté un déficit de 2 à 0 en deuxième période pour remporter une brillante victoire de 6 à 4 contre les Castors de Crabtree. C'était la première joute de la série finale 3 de 5 de la Ligue Laurentide Jr. Outre Desmarais, Donald Richard a lui aussi connu une très bonne soirée en se méritant un but et 4 passes. Les autres compteurs du Christ-Roi au cours de cette joute furent Pierre Sénécal et Yvon Loyer.

Pour les perdants qui n'ont pas eu de veine autour des buts, surtout à la fin de la joute, les compteurs furent Roger Lapointe, Serge Boulard, Réjean Pauzé et Raymond Gauthier. La rencontre disputée à vive allure, a donné lieu a du jeu assez rude, et l'arbitre Claude Nadeau a dû imposer pas moins de 13 punitions dont 7 au Richelieu Crabtree.

CHRIST-ROI 5,
CRABTREE 4

Dimanche après-midi, devant plus de 800 personnes, les Loisirs Christ-Roi se sont ralliés pour quatre buts en troisième période, et ont vaincu difficilement le Richelieu Crabtree au compte de 5 à 4. C'était la deuxième victoire consécutive du Christ-Roi dans cette série finale 3 de 5. Michel Desmarais a de nouveau brillé d'un vif éclat au cours de cette joute en enfilant 3 buts en plus de participer à un autre. Les autres compteurs du club de Roger Nadeau furent Pierre Sénécal avec le but vainqueur et André Tellier.

Pour les perdants, qui se voient maintenant acculés au pied du mur, les compteurs furent Guillaume Richard, Jean et Roger Gaudet et Michel Jodoin.

Voici les 10 meilleurs compteurs des séries éliminatoires ainsi que l'heure et la date des prochaines rencontres de la Ligue Laurentide Jr.

	B	A	P
R. Beauchamp, Ste-J.	10	14	24
A. Tinkler, Ste-J.	12	11	23
R. Pauzé, Crabtree	10	11	21
M. Desmarais, C.-R.	9	9	18
P. Breault, Ste-J.	7	10	17
R. Ducharme, Christ-Roi	5	12	17
J. Gaudet, Crabtree	5	11	16
M. Lapointe, Crabtree	3	11	14
D. Richard, X-Roi	6	7	13
R. Gaudet, Crabtree	5	8	13

PROCHAINES JOUTES:

Jeudi, le 24 mars: 8 h. Crabtree vs Christ-Roi (3e joute série finale, Christ-Roi même 2 à 0). Dimanche, le 27 mars: à 2 h. Christ-Roi vs Crabtree (4e joute si nécessaire). Mardi, le 29 mars: à 8 h. Crabtree vs Christ-Roi (5e joute si nécessaire).

Michel Nadeau, publiciste

Le camping au Québec

Près de 19,000 emplacements pour tentes et roulottes

QUEBEC, Les terrains de camping du Québec mettront près de dix-neuf mille emplacements pour tentes ou roulottes à la disposition du public voyageur l'été prochain. Voilà ce qu ressort d'une compilation faite récemment par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche en vue de la mise à jour pour 1966 du répertoire des terrains de campuing et de caravaning.

"L'édition 1965 de cette liste, a souligné l'honorable Alphonse Couturier, titulaire du ministère, comportait un total de 354 établissements de cette nature alors que leur nombre s'établira à 342 dans celle de la présente année. Au premier abord, ces deux chiffres semblent révéler un léger recul. Il n'en est rien, cependant, si l'on analyse la situation en fonction de la règlementation. En 1965, nos inspecteurs n'ont pas fait preuve de rigidité, car les standards minima venaient tout juste d'être établis et nous voulions éviter de prendre les propriétaires de tels terrains par surprise en leur imposant instantanément des investissements auxquels ils ne s'attendaient pas. Au cours de la saison dernière, ils ont eu le temps d'analyser les caractéristiques de leur exploitation. Or, 91 des terrains figurant au répertoire de 1965 ont été retranchés, leurs propriétaires n'ayant probablement pas jugé à propos d'effectuer les travaux nécessaires à l'observance des règlements. Par ailleurs, 79 nouveaux étaplissement ont survi un peu partout dans nos régions. Il en résulte nécessairement une amélioration notable des services offerts aux campeurs dans l'ensemble de la province".

Comme le répertoire de 1966 devra paraître avant la fin de l'hiver afin de permettre à la Direction générale du Tourisme de répondre aux demandes de renseignements qui lui parviennent de façon massive, chaque année, dès la mi-avril, il ne peut mentionner que les terrains jugés conformes aux exigences lors de l'inspection de la fin de l'automne dernier. Au total, ces terrains possédaient 15,080 emplacements pour tentes et 3,866 pour roulottes. Or, certains autres établissements obtiendront leur permis avant l'été par suite de travaux qui auront été effectués depuis la fin de l'hiver. Les chiffres mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte non plus des espaces que le ministère de la Voirie se propose d'aménager en bordure immédiate des principales routes à l'intention des touristes itinérants, ni de ceux qui figurent dans les plans que le Service des parcs de la Direction générale de la chasse et de la pêche se propose de réaliser pendant la même période, non seulement à l'intérieur des parcs de la Vérendrye, du mont Tremblant, d'Oka, du mont Orford et des Laurentides, mais aussi à certains endroits stratégiques du Québec. On sait, par ailleurs, que l'Hydro-Québec a entrepris l'aménagement du parc Dollard-des-Ormeaux, qui sera lui aussi doté de quelques terrains de camping.

A Sorel, les 1er, 2 et 3 avril

Tournoi provincial de ballon sur glace

Les préparatifs vont bon train en vue du tournoi provincial Dow de la rive Sud, qui se déroulera au Colisée Cardin de Sorel les 1er, 2 et 3 avril prochain. Des équipes venant de tous les coins de la province se sont inscrites en vue de ce grand déploiement de ballon sur glace.

Les figurants, 40 équipes d'hommes et 8 équipes de femmes, batailleront pour une somme globale de $1,200. en bourses et trophées, grâce à la générosité de M. Georges-Omer Bibeau, agent de la Brasserie Dow de cette région.

Le tout débutera vendredi soir le 1er avril à 8 h. pour se terminer dimanche soir par les grandes finales des deux sections. Le Colisée sera le théâtre de 48 heures de spectacle continuel, et quel spectacle! Des équipes qui bataillent jusqu'à l'épuisement pour triompher d'un adversaire qui ne veut s'en laisser imposer par personne. Le ballon sur glace devient de plus en plus populaire dans notre belle province, grâce à la qualité des tournois de ce genre. Ce sport encore à l'âge de l'adolescence, possède ses "Bobby Hull" au lancer froudroyant, ses "Jean Béliveau" qui maîtrise le ballon avec brio. Puis le fait de jouer sur une surface glacée en escarpins devient tout un art.

Les femmes qui s'adonnent à ce sport assez violent, volent à leur façon la vedette aux hommes. Ce qui les caractérise, c'est leur détermination de vaincre. Déjà des équipes ont fait parvenir leur inscription pour tenter d'obtenir la palme de la section féminine. Les Inconnues, Etoiles de Côte St-Paul, Drummondville, les Ecureuils, et d'autres de Sorel seront du programme.

Dans la section masculine, les Ecureuils, Chapon Fin, Boucherville, St-Bruno, Dow de Joliette, Hôtel Victoria, Coq Doré et plusieurs équipes de Sorel et des environs feront les frais du tournoi chez les hommes. Une trentaine d'équipes d'hommes sont déjà inscrites à ce tournoi. Le succès de cet évènement sportif est des plus prometteur.

Les autres équipes qui veulent participer à la course au trésor sont priées de s'inscrire le plus vite possible, pour permettre aux dirigeants de céduler les parties. Pour faire valoir vos droits de participations vous n'avez qu'à communiquer avec l'un ou l'autre des organisateurs suivants qui travaillent sans relâche au succès du tournoi. M. Normand Ratelle, 61 Juge Guibault, Joliette, tél. 753-7386. M. Victor Latulippe, 115 Boucher, Joliette, tél. 753-7860. M. Robert Dumas, 236 Paradis, Sorel, tél. 743-6457. M. Claude Bibeau, 176 Limoges, Sorel, tél. 743-3285.

Tous les sportifs sont invités à venir encourager les leurs à la victoire. Pour ceux qui ignorent ce sport, voici un bref résumé du jeu. Le ballon sur glace emprunte les règlements du hockey. Le changement le plus radical consiste aux fonctions des lignes: seule la ligne rouge du centre est règlementaire. La ligne rouge du centre emprunte la fonction des lignes bleues au hockey. Venez assister à ce tournoi, et serez vite classés parmi les fervents de ce sport à "go-go".



M. Gilles Moreau présente le trophée du Garage Pinard, de Ste-Julienne, à Rémi Beauchamp, reconnu comme le meilleur joueur de l'équipe. A droite, le vice-président Roger Picard, de St-Paul l'Ermite.



AU COLLOQUE 66 — M. Jean Ranger, directeur du CER Lanaudière (n'apparaît pas sur la photo), M. Gérard Raynauld, agronome, M. Guy Brossard, délégué industriel de la région des Laurentides, M. Germain Dallaire, du COE du Québec, M. l'abbé Antonio Villeneuve, M. Roger Bernard, vice-président du CER Lanaudière, M. Pierre Major, président, M. Roch Malo, le maire Marcel Picard, maire de L'Epiphanie et M. Léopold Dufresne (n'apparait pas sur la photo) directeurs, composaient le panel qui a répondu aux diverses questions des participants à la plénière du Colloque 66.

Les étudiants du Secondaire comprennent le régime économique

Le président de la Chambre de Commerce du Canada, M. R. H. Keefler, a déclaré aujourd'hui, en marge du compte - rendu du sondage entrepris par la Chambre du Canada, **L'opinion des étudiants des écoles secondaires sur notre régime économique,** que les étudiants des écoles secondaires semblent comprendre le régime des affaires du Canada mieux que le public en général.

Un sondage antérieur commandé par la Chambre du Canada et effectué aux divers niveaux de la population canadienne a révélé que le public a une conception erronée du monde des affaires et de son rôle dans la société.

"La brochure donnant les résultats du sondage fait auprès des étudiants donne aussi", a dit M. Keefler, "les résultats d'une étude similaire effectuée par la Chambre auprès d'un groupe d'étudiants d'écoles secondaires qui avaient participé aux programmes d'initiation aux affaires destinées aux jeunes. Les étudiants," a-t-il poursuivi, "qui participent à ces programmes et qui organisent et conduisent leurs propres entreprises sur une petite échelle avec l'aide de conseillers du monde des affaires et de l'industrie, semblent avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de notre régime économique."

L'étude est basée sur quelque 1600 réponses écrites à un questionnaire distribué à un groupe de finissants du cours secondaire en 1965, dans 150 localités canadiennes.

Au cours de ce sondage auprès des étudiants, on leur a demandé entre autre, d'indiquer lequel des facteurs suivants avait le plus d'influence sur l'expansion industrielle: l'épargne et son investissement; l'accroissement de l'emprise du gouvernement sur l'industrie; une répartition plus grande des revenus ou une productivité accrue.

Trente-neuf pour cent des étudiants ont répondu que c'était l'épargne et son investissement qui contribuaient le plus à l'expansion industrielle; trente-trois pour cent ont répondu que c'était la productivité; dix-sept pour cent la répartition plus grande des revenus, tandis que neuf pour cent seulement ont répondu que l'accroissement de l'emprise gouvernementale était le facteur le plus important.

Selon l'opinion de 75 pour cent de ceux qui ont répondu aux questions, le monde des affaires ne peut fonctionner efficacement sans le stimulant du profit. La plupart des étudiants étaient d'avis que les emplois les plus sûrs se trouvaient dans les entreprises qui font des bénéfices constants.

A la question relative à l'emprise gouvernementale sur les affaires, 53 pour cent ont répondu qu'à l'heure actuelle, nous en avions "à peu près assez" et peut-être même "trop". Mais quant aux programmes actuels ou prévus de prévoyance sociale, les résultats indiquent qu'ils en sont très satisfaits.

Quatre - vingt - quatorze pour cent des étudiants ont affirmé qu'ils aimeraient que l'on enseignât les éléments d'économie politique dans toutes les écoles du niveau secondaire.

Quant à la question de la participation politique, 66 pour cent des étudiants ont répondu qu'un plus grand nombre d'hommes d'affaires devraient se porter candidats.

En évaluant les carrières qui s'offrent à eux, les jeunes gens sembleraient préférer, en premier lieu, une carrière dans l'enseignement; en deuxième lieu, dans le domaine de la fabrication; en troisième lieu, dans l'industrie des ressources naturelles et, en quatrième lieu, dans les banques, la finance et l'assurance. Quelque 38 pour cent des étudiants ont déclaré qu'ils ne pourraient peut-être pas aller à l'université, faute d'argent, tandis que 56 pour cent ont dit que leurs ressources financières pourraient leur permettre d'aller à l'université.



M. Roch Malo, commissaire industriel de la Cité de Joliette, a présenté le thème du Colloque 66 à la séance d'ouverture. Nous donnerons dans notre prochaine édition un résumé substantiel de cet exposé fort important dans le progrès de la région.

Aux Oubliettes

Claude Gauthier et Guillaume

Samedi dernier, aux Oubliettes du centre de Loisirs Joliette, nous avons eu le plaisir d'entendre Claude Gauthier; à la suite de ce spectacle, il nous semble qu'on peut considérer Gauthier comme le chansonnier de l'amour au Québec; en effet, contrairement à beaucoup d'autres chansonniers et chanteurs, il interprète non pas l'amour perdu, l'amour trompé, mais l'amour qui vient, l'amour présent; c'est le poète de l'amour positif; parmi les chansons qui ont su toucher le public, on peut noter **Les oies blanches, ton nom,** où il chante l'espoir d'un amour, **Parlez-moi de vous,** chanson qui donne un aspect de l'amour, l'attention à l'être aimé.

D'autres chansons très connues lui ont également valu les applaudissements du public: **Les gitanes, Le soleil brillera demain, Les Goélands** dans laquelle chanson, il chante la Gaspésie et la poésie qui s'en dégage; enfin un hymne à la nationalité "Québecquoise française" quelques chansons où se dégage une certaine pointe d'humour comme **Le grand six pieds du Lac Saguay** et **L'ère atomique;** voilà le spectacle de Claude Gauthier. A date, je crois que ce tour de chant a été celui qui nous a le plus permis d'oublier nos soucis, en nous plongeant dans une atmosphère de poésie que nous rencontrons rarement.

En pré-spectacle, nous avions un jeune artiste qui est à Joliette depuis quelque temps, Guillaume le Fantaisiste; il ne s'adonne cependant pas seulement à la fantaisie cas, en plus de ses nombreuses imitations, fort bien réussies et qui ont vraiment suscité les rires des spectateurs, il en a ému plusieurs avec deux monologues où il traitait de la pauvreté de l'amour, etc. Pour son spectacle, Guillaume s'était acquis les services de Daniel Laporte; Daniel qui n'avait aucune expérience dans le monde du spectacle, a su très bien se débrouiller en exécutant quelques improvisations au hasard des monologues de Guillaume; Guillaume et Daniel avaient d'ailleurs réussi dans l'après-midi même avant le spectacle à composer les paroles et la musique (très serrée) d'une chanson qu'ils ont interprété samedi soir. Ils ont très bien complété le spectacle de Gauthier; ces trois artistes ont permis à de nombreuses personnes jeunes et adultes de ne pas s'ennuyer, samedi soir, en allant aux Oubliettes.

Soirée du tonnerre

En effet, c'est samedi soir prochain le 26 mars 1966 à 8 h. 30 p.m. qu'aura lieu la soirée de danse tant attendue avec le formidable orchestre les "MUNKS", ou si vous préférez les "MOINES".

On avait annoncé cette danse pour le 19 mars, mais un malentendu s'est produit et cette soirée a été remise au 26.

Parlons maintenant des "MUNKS" C'est un orchestre peu connu des jeunes de la région, mais ils remportent un très grand succès à Montréal, à Ottawa et au nord des Etats-Unis. Ils ont endisqué quatre 45 tours plus 1 long-jeu sur étiquette RCA Victor. Pour ceux qui regardent les émissions de TV, ils les ont certainement vus sur le petit écran car ils ont été vedettes de ces émissions. De plus, ils sont les protégés de JB & THE PLAYBOYS.

Même s'ils sont habillés en moines capucins, ce n'est pas la raison de leur succès. Ils ont appris à jouer de la musique et à chanter avant de porter le costume.

C'est une soirée du tonnerre à ne pas manquer. Aussi on invite les jeunes de St-Damien, St-Charles de Mandeville, de St-Gabriel et de toute la région à se rendre à l'école du SACRE-COEUR de St-Gabriel de Brandon samedi soir prochain.

PS: Pour les gens de Joliette et la région le transport se fera gratuitement par autobus. Départ à 7 h. 30 au Restaurant Ste-Rose.

Johnny Halliday et Jenny Rock, tout un duo !

Un spectacle inoubliable nous sera présenté, mercredi soir prochain, à la grande salle (gymnase) du centre de loisirs Joliette inc.; il s'agit de la rentrée de JOHNNY HALLIDAY dans sa première tournée en Amérique et particulièrement au Canada.

Son spectacle comprend son tour de chant accompagné d'un orchestre de huit musiciens venus avec lui de France et en vedette américaine, la jeune chanteuse montréalaise Jenny Rock.

De JOHNNY HALLIDAY, les critiques ont dit qu'aucun préjugés ne tenaient devant son spectacle; d'ailleurs ces critiques sont des personnes des plus sérieuses.

Depuis son reaour de l'armée Johnny a ajouté à son répertoire, plus de chansons tendres; son mariage avec Sylvie Vartan y est sûrement pour quelque chose; d'autre part, il demeure le roi incontesté du rock en Europe.

C'est donc dire que son spectacle comprendra des chansons pour tous les goûts, pour les jeunes comme pour les adultes; d'ailleurs tous voudront sûrement voir et entendre ce phénomène du monde du spectacle.

Pour ajouter la grâce féminine à cette soirée, on a fait appel au talent de la découverte de l'année dernière, celle qu'on a surnommée "Miss yéyé", Jenny Rock; parmi ses plus grands succès qu'elle interprètera, on note **Yéyé partout, Douliou-douliou St-Tropez;** elle complètera admirablement le programme de cette formidable soirée.

Le spectacle débutera à 8 h. 30, on peut se procurer des billets à la Librairie René Martin au coût de $2., $3., $4., et $5.

LIVRES: Un peu de lanoline passée sur le dos des livres tiendra le cuir plus souple.

FISSURES: En attendant l'arrivée du plombier, la fissure d'une conduite d'eau peut être temporairement obstruée par une couche protectrice de savon domestique.

FOURMIS: Pour éloigner les fourmis dans une dépense, saupoudrez du borax en poudre, le soir, sur le plancher et l'allège de la fenêtre.



FESTIVAL DE L'ECOLE MARGUERITE-BOURGEOYS

Sous la direction de M. Claude Jeuris et avec l'approbation de la Commission scolaire régionale Lanaudière, les élèves de l'Ecole Marguerite-Bourgeoys ont tenu dernièrement, à l'Arena, leur festival annuel. Ces écoliers ont joué au hockey et au ballon-balai, ont participé à des courses et à des jeux de toutes sortes. Au cours de leurs activités, ils ont reçu la visite de Me Claude-Edouard Hétu, président de la CSR Lanaudière, qui les a félicités de leur belle tenue et les a encouragés à continuer à faire preuve d'enthousiasme et de désir de réussir.

Jeunesse en marche à Ste-Elisabeth

C'est lundi dernier que s'est effectuée l'ouverture officielle de la semaine de la Joie et de l'Amitié à l'école Emmélie Caron en présence de M. l'abbé Marcel Roy, aumônier; de M. Clément Lachapelle, directeur; de Mlles Lise Bellemare et Ghislaine Adam et de Mme Laurent Joly à la place de Mlle Suzanne Poirier retenue à la maison par la maladie. Mlle Ghislaine Adam agissait comme meneur alors que M. Mario Ferland a souhaité la bienvenue aux dignitaires et a donné le sens de cette semaine de Jeunesse en Marche dant la Joie et l'Amitié qu'on doit retrouver dans la famille, dans l'école et dans l'équipe. M. l'aumônier a ajouté un mot disant en termes très clairs qu'on doit mettre dans tout cela une note chrétienne puisque nous sommes des baptisés et que par conséquent on doit toujours agir comme tel. Nous souhaitons donc à tous les jeunes une fructueuse semaine qui pourra enrichir leur coeur et le faire servir à toute la communauté dans la charité réciproque.

LACORDAIRE

Dimanche soir avait lieu notre assemblée mensuelle Lacordaire. Une vingtaine de membres étaient présents. On aurait souhaité une assistance plus nombreuse, mais malgré cela, la discussion a été vive et animée. On s'est arrêté surtout à considérer le bien que le mouvement peut faire comme groupe par la prière et par l'exemple, parce que l'exemple sera toujours le moyen par excellence d'entraîner les autres vers le bien. Il reste cependant des cas où des membres doivent s'attaquer au mal qu'est l'alcoolisme dans les individus pour leur montrer le bon chemin et les amener à considérer leurs obligations et leurs devoirs envers leur famille et la société. Le mouvement est donc encore bien vivace dans la paroisse et il doit continuer son action de bienfaisance envers tous.

PARTIE DE CABANE

Les Fermières organisent une vraie partie de cabane chez "Charbonneau" à St-Félix pour le 31 mars mars prochain. Le souper commencera vers 6 heures pour se continuer jusque vers 8 heures. Les billets sont en vente dans tous les magasins de la paroisse au prix de $2.50. N'attendez pas à la dernière minute pour donner vos noms parce que ça promet d'être sensationnel et ceux qui seront présents ne s'en repentiront pas.

QUARANTE-HEURES

La semaine dernière nous avons eu nos Quarante-Heures et la majeure partie de la paroisse a profité de ces moments de prières pour se mieux préparer encore à la grande montée vers Pâques. L'ouverture a été faite par M. l'abbé Marcel Mayer de Berthier, tandis que M. l'abbé Fernand Granger chantait la messe du deuxième jour et que M. le Curé clôturait. Nous remercions ceux qui se sont occupés du chant et aussi ceux qui ont donné des fleurs pour la parure: M. J.-Antonio Nicole et les Dames de Ste-Anne.

BAPTEMES

ADAM: Le 13 mars, Joseph, Etienne Sylvain, né le 2 mars, enfant de M. et Mme Arthur Adam (Thérèse Gravel). Parrain et marraine: M. et Mme Etienne Adam (Rose-Hélène Adam) de Joliette. Porteuse: Mlle Madeleine Adam.

LAMBERT: Le 20 mars 1966, Joseph, Marcel, Sylvain, né le 18 février, enfant de M. et Mme André Lambert (Madeleine Dauphin). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Lambert (Ghislaine Généreux) de Ste-Elisabeth. Porteuse: Mlle Diane Lambert.

Félicitations!

Une invitation de Yoland Guérard

Montréal — Ce soir, mercredi 23 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'écran du canal "10", Yoland Guérard et ses invités nous reviennent pour une autre émission d'UNE INVITATION DE YOLAND GUERARD.

YOLAND GUERARD, le populaire animateur de cette émission musicale nous interprete "Maraya" et "Reviens, je t'en supplie". Ses invités, LUCILLE DUMONT, et ANDRE LUC chantent "C'est beau la vie", "Le scandale dans la famille", "On ne voit pas le temps passer" et "Hymne au printemp".

Des chansons et de la bonne humeur, voilà ce que nous réserve UNE INVITATION DE YOLAND GUERARD, le mercredi, 23 mars, à 8 h. 30 p.m., à l'écran de CFTM-TV, canal "10", à Montréal.

"Petula" à Joliette

La mignonne petite Anglaise a mis tous les critiques dans sa poche. Comme le disait l'un d'eux, son récital nous fait oublier certains spectacles donnés par ces demi-vedettes qui seraient bonnes si leur talent égalait leur audace.

Petula possède, à notre avis, le très grand talent d'être humble. Elle est la simplicité même et pas du tout cabotine.

Quand elle chante du yé-yé, c'est du yé-yé de grande classe, basé sur le rythme pur et n'ayant nul besoin du miaulement de guitares électroniques.

Parmi les atouts de Petula — ils sont nombreux — n'allons pas oublier son sourire adorable, ses délicieux accents français, italien et allemand, son petit corps souple et potelé.

Et puis, comme disait une spectatrice: "Elle est une belle petite mère. Ses deux enfants sont mignons comme tout". Après quelques minutes, on oublie que cette fille est anglaise. On ne pense qu'à un seul mot: Petula.

Le talent n'a pas de frontière et n'a pas besoin de nom de famille.

Il ne faut pas oublier qu'elle sera à Joliette jeudi, le 7 avril au gymnase du Centre des Loisirs.

Les Incontestables de retour au Centre

Une question que l'on entend souvent poser à chaque semaine, "Quel sera le prochain orchestre au centre de loisirs, sameli soir?" Et bien samedi soir prochain le 26 mars, on assistera au retour à Joliette des **Incontestables.**

On se souvient que ce groupe est venu au centre de loisirs il y a quelque temps; ayant remarqué combien ils avaient été appréciés et à la demande de plusieurs, la direction du centre les a réinvités à venir faire danser ceux qui ont un surplus d'énergie à dépenser ou tout simplement délasser ceux qui veulent faire quelque chose de leur samedi soir.

Les gens de ces deux catégories sont assez nombreux dans la région de Joliette et ils étaient tous réunis au centre samedi dernier alors qu'une foule sans précédent envahissait le gymnase pour applaudir un groupe qui présente de la très bonne musique de danse en plus d'offrir un très bon spectacle par l'originalité de leur costume; pour ajouter au réalisme, quelques-uns des organisateurs de la soirée avaient revêtu le costume du soldat romain pour accueillir les spectateurs; le responsable et maître de cérémonie, Jean Thouin, avait endossé l'uniforme d'un général romain, ce qui ne lui allait pas mal du tout.

Samedi prochain, les **Incontestables,** n'apporteront pas le côté spectaculaire de César et les Romains, mais pour ce qui est de la musique, ils sont aussi bons que bien d'autres.

Notons en terminant que samedi dernier, un des plus jeunes (pour l'âge de ses membres) groupes de la province, les Goldfingers participaient également au spectacle; ajouter à cela, César et les Romains, et la touche personnelle des organisateurs et on a une des soirées de danse les mieux réussies au centre; nul doute que celle de samedi prochain ne manquera pas d'être aussi enlevante.

Pourquoi
PAYER PLUS CHER
quand
L'Action POPULAIRE
vous offre
PLUS DE NOUVELLES
que tout autre
dans la région



Automobilistes arrêtez !

VENEZ ACHETER OU ECHANGER VOTRE VOITURE
AVANT LA HAUSSE DES PRIX
DU PRINTEMPS

En grand spécial cette semaine

1965 FORD "Galaxie 500 LTD" 4 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio, servo freins et direction, toit de vinyl, moteur 390.

1964 VOLKSWAGEN, coach, radio, chaufferette à gaz.

1963 PONTIAC "Strato Chief" 4 portes, sedan, 6 cylindres, automatique, radio.

1964 PONTIAC "Parisienne", convertible, V-8, moteur 327, automatique, radio AM-FM, servo freins et direction.

1964 Acadian "Beaumont"
2 portes, toit rigide, 6 cylindres, automatique radio.
$1,875.00

1963 AUSTIN "Cambridge", 4 portes, sedan, 4 cylindres, radio, transmission au plancher.

1962 ACADIAN "Beaumont", 2 portes, toit rigide, 6 cylindres, automatique, radio.

1963 Studebaker "Daytona"
2 portes, toit rigide '6", automatique, radio
$1,225.00

1963 Pontiac "Parisienne"
2 portes, toit rigide, V-8, automatique, radio, servo direction.
$1,850.00

SAVIEZ-VOUS QU'UNE "PEUGEOT"
coûte aussi peu que
$1,995.00

1962 Vauxhall "Victor"
Sedan, 4 portes, radio
$550.00

DRAINVILLE
AUTOMOBILES ENRG.
100 Boul. L'Industrie Joliette Tél: 756-1175

Le député Martin en faveur de la route 33 dans Montcalm

Nous publions ci-après un communiqué de l'Association libérale du comté de Montcalm que nous a remis M. Réal Beaudoin, directeur des relations publiques.

M. Claude Lépine de St-Jacques, président du Comité de la route 33, et M. Marcel Masse, candidat de l'Union nationale dans Montcalm, ayant fait publier dernièrement dans certains journaux, des lettres adressées au député provincial du comté de Montcalm M. Gérard Martin, demandant que ce dernier fasse les pressions nécessaires auprès du ministère de la Voirie provinciale, pour obtenir la réalisation du projet de la route 33, M. Martin a bien voulu répondre à MM. Lépine et Masse, et voici copies de ces lettres:

Québec, le 9 mars 1966
Monsieur Marcel Masse,
21, rue Beaudry,
Saint-Jacques,
Cté Montcalm, P.Q.
Cher monsieur Masse,

Pour faire suite à la vôtre du 4 mars 1966, je suis des plus heureux de constater que vos idées rejoignent les miennes, tout au moins en ce qui se rapporte au domaine de la Voirie.

Soyez assuré de mon attention la plus soignée pour tout ce qui se rapport aux intérêts de tous et chacun des citoyens du comté de Montcalm.

Votre tout dévoué,
Gérard Martin,
Député du cté Montcalm

Québec, le 10 mars 1966
Monsieur Claude Lépine,
Comité de la route 33,
Saint-Jacques
Cté Montcalm, P.Q.

Cher monsieur Lépine,

J'ai sous les yeux la copie d'une lettre que vous faisait parvenir mon adversaire, monsieur Marcel Masse, candidat de Daniel Johnson, relativement aux projets de Voirie et tout particulièrement à la route 33.

Je suis des plus heureux de constater qu'en ce domaine ses idées rejoignent les miennes. Cette attitude élimine ce qui possiblement pouvait devenir une entrave.

Du côté concret, je suis avec grand intérêt les développements de l'étude sur le budget du ministère de la Voirie, et tel qu'entendu dès que l'honorable Bernard Pinard, ministre de la Voirie, aura terminé cette étude vous serez convoqué pour le rencontrer à Québec, ce qui ne saurait tarder.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les plus respectueux, et croyez à mon attention toute particulière pour chacun des points que vous pourriez soumettre.

Votre tout dévoué,
Gérard Martin,
Député du cté Montcalm

M. Gérard Martin, député du comté de Montcalm, siégeant sur le Comité d'assurance-maladie du gouvernement provincial, porte à l'attention du public, une entente relative à l'assistance médicale intervenue le 17 mars dernier, entre le ministère de la Santé du Québec et la Fédération des omnipraticiens et la Fédération des médecins spécialistes.

Les trois parties, à la suite de négociations conviennent que:

a) Vu le droit des citoyens à la santé, il revient à la société d'assumer le coût des soins médicaux et chirurgicaux des personnes à qui l'état fournit une assistance sociale.

b) La mise en oeuvre du régime d'assistance médicale doit se faire par voie de législation.

c) Toute législation en matière d'assistance médicale doit respecter la liberté de toute personne de s'adresser au médecin de son choix et la liberté de tout médecin de dispenser ses services professionnels aux personnes de son choix.

d) L'établissement et le fonctionnement de tout régime d'assistance médicale doivent au préalable, être négociés avec les organismes qui représentent à cette fin la profession médicale.

Une partie de cartes pour maintenir le Centre des Jeunesses Travailleuses

Comme vous le savez il y a près d'un an tous les mouvements de la Jeunesse Travailleuse se réunirent pour discuter du besoin constant qu'ont les jeunes d'avoir un endroit où ils peuvent se sentir chez eux; car en de multiples occasions nous avions constaté que la plupart des Jeunes faisant face à des problèmes de toutes sortes ne pouvaient se réunir en groupe.

Après une étude approfondie de cet état de chose, les mouvements décidèrent, avec l'appui de l'Evêché de Joliette, de rénover la Salle Paroissiale (Salle des Zouaves) afin de combler le grand besoin de locaux adéquats.

Cependant un centre comme celui-ci n'est pas rentable par lui-même; c'est pourquoi le comité d'administration du **"Vive LaJoie"** faisant face à des difficultés financières décida de louer des locaux à différents mouvements susceptibles en même temps d'aider la Jeunesse d'une façon ou d'une autre. Ceci ne suffisant point, l'Administration demande l'aide du grand public. Comptant sur son appui tant moral que financier; l'aide du public est demandé par l'Organisation d'une **grande partie de cartes — Au Centre de Loisirs Inc. — Dimanche le 27 mars 1966 à 8 h. p.m.** Mais me direz-vous pourquoi faire la partie de cartes au Centre de Loisirs Inc, alors que vous demandez l'aide pour le **"Vive La Joie"?** La raison en est bien simple, malgré la grandeur de la bâtisse, les salles ne sont pas assez grandes pour une activité de cette envergure.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer afin que nous puissions continuer à accueillir un nombre de plus en plus grand de jeunes, dans notre centre et continuer auprès d'eux notre oeuvre éducatrice. Nous sommes assurés de votre générosité.

Donc, bienvenue à tous, dimanche 27 mars 1966 à 8 h. p.m. Centre de Loisirs Inc., (Séminaire de Joliette) pour la partie de cartes annuelle. Nombreux prix de présence. Les billets vous seront offerts par les Jeunes travailleurs (J.O.C., J.O.C.F., Fagoli, Par'A'Joie, Loisirs Cathédrale) au prix $1.25 du billet, table: $4.00.

Pour toute information, tél. 753-5510.

Comité d'administration
"Vive La Joie"
par François Beauséjour,
publ.

ST-ZENON

PARENTS-MAITRES

Mardi dernier, l'abbé Ferland nous donna une conférence sur la psychologie de l'enfant de moins de 12 ans. Son exposé, nous facilitera la compréhension du comportement de nos enfants. Merci à M. l'abbé Ferland. Tous les parents doivent se faire un devoir d'assister aux réunions. Parents-Maitres, ils n'en retireront que des avantages.

BAPTEME DESROCHES

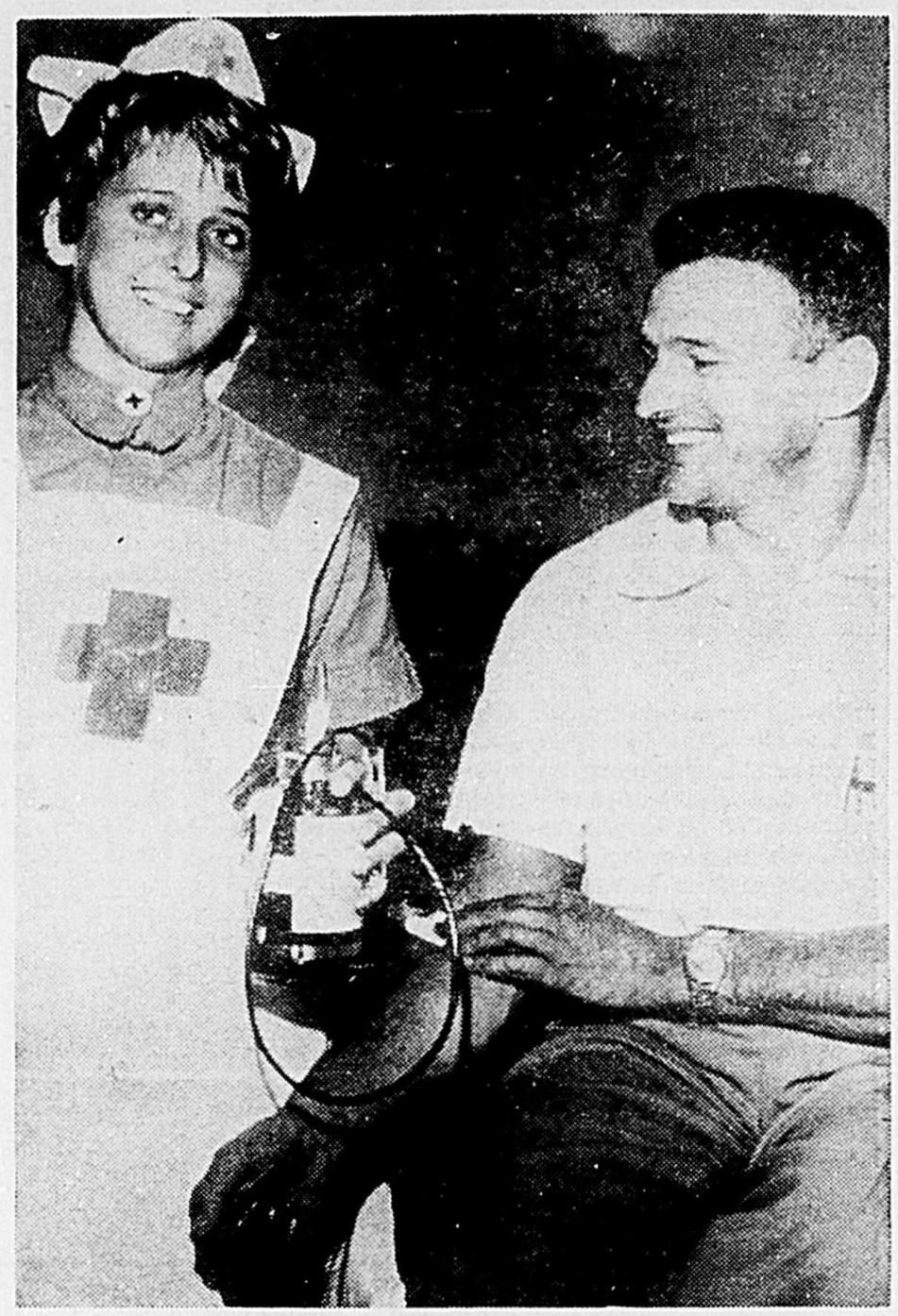
Le 11 mars, fut baptisée Marie-Clarice, Lucie, Sylvie, née le 4 mars enfant de M. et Mme Omer Desroches (Rosilda Charette). Parrain et marraine: M. et Mme Roméo Lavallière (Rita Charette), oncle et tante de l'enfant. La porteuse fut Lise Desroches, soeur de l'enfant.

Poursuite par l'Ass.-Chômage

L'Honorable juge Armand Chevrette des Sessions de la Paix a condamné un manufacturier de St-Charles de Mandeville à $10.00 d'amende pour chacune des huit (8) offenses dont il a été accusé et à $25.00 sur la neuvième offense.

Les deux premières accusations concernaient l'obtention des livrets lors de l'engagement de nouveaux employés et les sept (7) autres accusations concernaient la remise des registres de l'assuré.

Ayant été trouvé coupable, il a été condamné à l'amende mentionnée ci-haut, ou à défaut, à un mois de prison. La Cour lui a accordé un mois pour payer l'amende et les frais.



Après avoir rempli sa bouteille, ce donneur bénévole semble aussi heureux de son geste que l'infirmière de la Croix-Rouge. Cette photo veut rappeler aux Joliettains la clinique semi-annuelle de sang, qui sera tenue, au Séminaire, les 13 et 14 avril prochain, de 1 h. 30 à 10 h. p.m. L'objectif de la clinique est fixé à 2,000 bouteilles.

ATTENTION ! ATTENTION !

Gros ENCAN

mardi, le 29 mars à midi précis

de machines aratoires

équipement le plus complet

chez Luc Perreault

GRAND'LIGNE, ST-ALEGIS

Bienvenue à tous

Avis aux cultivateurs du comté de L'Assomption

L'assemblée générale de la Société d'agriculture du comté deL'Assomption aura lieu jeudi le 31 mars à 8 h. p.m. au sous-sol de l'église, St-Roch de l'Achigan.

Nous remettons les chèques pour les concours.

Un tirage de $200. en prix pour les expéditions de veaux.

Après un immense succès à la

Comédie canadienne

LA "PETULANTE"

Petula Clark

VIENDRA DONNER SON RECITAL

au gymnase du Centre de loisirs du Séminaire

Jeudi le 7 avril

Les billets sont en vente à la Librairie Martin